

# relations

octobre 1986 2,50\$ no 524

---

## LE SYNODE

SUR LES

~~DES~~

## LAÏQUES

La télévision et les journaux nous ont fait voir le général Augusto Pinochet au moment où il recevait la communion des mains du Vicaire aux Armées, lors des funérailles des militaires de son escorte, abattus dans un attentat dirigé contre sa personne. On pourrait se demander s'il est professionnellement défendable que les médias diffusent ce geste qui, même chez un homme public, peut avoir une valeur personnelle (va-t-on nous montrer ceux qui communient et ceux qui ne le font pas?). Mais maintenant, nous avons vu. Et nous avons tous réagi.

Premier sentiment: la révolte et le scandale. Ce que le caricaturiste Girerd a parfaitement exprimé dès le lendemain. Comment le dictateur peut-il recevoir le corps du Christ au moment même où il écrase son peuple? Il aura beau poser au défenseur de la civilisation chrétienne, la brutalité de la répression policière qu'il dirige et qu'il représente (car il s'agit moins de la personne du général Pinochet que des moyens qu'il applique) devrait suffire à l'excommunier.

D'ailleurs, c'est un peu ce qui se produit. Combien de personnes ont éprouvé la même répulsion devant cette image? Alors qu'en d'autres domaines – je pense à la situation des divorcés remariés, par exemple –, l'opinion publique s'étonne de la rigueur de la discipline de l'Église, ici, c'est la tolérance qui paraît insupportable. C'est que, malgré la sécularisation, ou peut-être justement à cause de l'évolution des comportements religieux, les sacrements, l'Eucharistie en particulier, prennent valeur de signes. Publics.

Et d'autres images, d'autres signes remontent à l'esprit, transmis par la Tradition. Saint Ambroise interdisant l'accès de la cathédrale de Milan à l'empereur Théodose; le pape saint Léon arrêtant Attila aux portes de Rome. Des pasteurs de l'Église dénonçant l'inhumanité des puissants de leur époque. Dans quelques semaines, le pape Jean-Paul doit se rendre au Chili. Il s'est fait l'un des grands défenseurs des droits humains, à l'échelle de la planète. De Varsovie à Port-au-Prince, il a parlé clair. Le régime de Pinochet ne devrait pas trop compter sur une bénédiction apostolique.

Albert Beaudry

# relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTEUR  
Albert Beaudry

RÉDACTRICE EN CHEF  
Gisèle Turcot

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION  
Fernand Jutras

COMITÉ DE RÉDACTION  
Ginette Boyer, Julien Harvey,  
Roger Marcotte, François

Morissette, Guy Paiement,  
Francine Tardif.

## COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel  
Beudin, Renaud Bernardin,  
Michel M. Campbell, Richard  
Dubois, Yves Lever, Annine  
Parent-Fortin, Jean Picher,  
Jacques Racine, Jean-Pierre  
Richard, Maryse Robert,  
Jean-Paul Rouleau.

## BUREAUX

8100, boul. St-Laurent  
Montréal H2P 2L9  
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS  
Sophie Desmarais

10 numéros (un an): 16,00 \$  
(à l'étranger: 20,00 \$)

Les articles de Relations sont répertoriés dans *Point de repère*, dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de Relations en s'adressant à *University Microfilm*, Ann Arbor Michigan 48106 USA.

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0143.

# face à l'actualité

Les Églises et les Amérindiens □ Vent de droite aux USA □ Les évêques canadiens et la réaction antiféministe □ Le dimanche, la productivité et les minorités.

## LE PARDON AVANT LES NÉGOCIATIONS

La réconciliation ne peut être moins profonde que la division. (Jean-Paul II)

Chaque fois que nous discutons du passé, du présent ou de l'avenir des sociétés québécoise ou canadienne, chaque fois que nous abordons la question des droits fondamentaux, un de mes amis italiens glisse dans la conversation: «Et les Amérindiens?» Chaque fois, son intervention me semble une agression, un coup bas.

Car, je n'ai jamais su — et ne sais pas encore — comment relever le défi amérindien. Je suis toujours tentée de le nier, d'en faire une affaire folklorique, classée quasi définitivement. J'aime me dire que «nous» avons été «moins pires» que d'autres qui ont plus «efficacement» encore effacé toute revendication amérindienne par un génocide presque total, mais cela ne me convainc pas toujours. Devant les Amérindiens, je suis du mauvais côté, avec les envahisseurs et les oppresseurs. Situation inconfortable et menaçante.

Et les échos de la vie amérindienne qui m'arrivent, ceux que je ne peux m'empêcher d'entendre, n'ont rien pour me rassurer. Parfois, ce sont des ouvrages qui rappellent la dignité, la noblesse des traditions amérindiennes (voir Dan George, *De tout mon coeur*, Bellarmin, 1979). Parfois, ce sont de froides et terri-

bles statistiques sur les Amérindiens: taux de mortalité infantile, de morbidité, de suicide chez les jeunes, d'emprisonnement, de décès par abus de drogue, d'alcoolisme, taux qui ressemblent à ceux de pays du tiers monde ou des plus noirs ghettos urbains. Et parfois, ce sont les journaux qui rapportent que les peuples autochtones peuvent légitimement revendiquer d'immenses parties de «notre» territoire, à nous les «peuples fondateurs». De quels gâchis, de quels drames et de quelles injustices nous sommes-nous donc rendus coupables? Et, surtout, en serions-nous encore et toujours responsables?

Voilà sans doute pourquoi la demande de pardon, présentée aux nations autochtones par le synode de l'Église unie du Canada, m'a semblé un geste tout particulièrement important, un geste auquel devrait se joindre l'ensemble de la communauté canadienne. Comme l'enseignent nos traditions religieuses et comme l'a magnifiquement rappelé le document *Kairos* (document oecuménique sud-africain), la repentance est la condition essentielle, nécessaire et préalable à toute vraie réconciliation.

L'une des leçons, fascinante, des agressions et injustices de l'Histoire, c'est qu'elles atteignent autant l'agresseur que l'agressé. Robert Smith, le modérateur de l'Église unie, l'a souligné: «In our zeal to tell you of Jesus Christ, we were blind to your spirituality. We imposed our civilization on you as a condi-

tion for accepting our gospel. As a result, we are both poorer. We are not what God meant us to be <sup>1</sup>».

Mais la repentance n'est qu'un début. En acceptant les excuses de ses soeurs et frères blancs, Art Solomon, l'un des Anciens de la communauté autochtone de l'Église unie, leur a demandé du même souffle: «What will you do about it <sup>2</sup> ?» La question est difficile, peut-être insoluble. Le passé laisse des traces indélébiles.

Il ne s'agit plus ici de quelques retouches de vocabulaire, comme celles qui nous ont fait passer de «sauvages» à «autochtones» ou «amérindiens».

Les prochaines négociations constitutionnelles, les pourparlers sur le projet de Baie James II, les discussions autour des droits de pêche, la réforme du système de santé québécois, tout cela met en jeu bien plus que des symboles. Nous aurons de dures décisions à prendre: certaines de «nos» revendications, même si elles sont en contradiction directe avec celles des autochtones, paraissent également légitimes... Alors?

Alors, si les autochtones ont appris à utiliser les services et les connaissances des avocats, juristes, négociateurs formés à l'école des Blancs, peut-être devrions-nous, à notre tour, envoyer nos représentants se familiariser avec les méthodes amérindiennes de gouvernement et de négociation. Pour eux, la démocratie n'est pas la règle de la majorité mais la construction d'un consensus. Une décision n'est prise qu'au moment où chacun des intéressés se rallie à l'ensemble du groupe, quand toute la communauté est prête à partager et à assumer la responsabilité des décisions prises. ■

Francine Tardif

- (1) «Aveuglés par notre zèle à vous parler de Jésus-Christ, nous n'avons pas su reconnaître votre spiritualité. Nous vous avons imposé notre civilisation, en vous en faisant une condition pour recevoir l'Évangile. En conséquence, nous nous sommes appauvris les uns et les autres. Nous ne sommes pas ceux que Dieu voulait.»
- (2) «Et maintenant, qu'allez-vous faire?»

## L'ONCLE SAM ET LA PREMIÈRE PIERRE

**S**ous l'impulsion de Ronald Reagan, la société américaine se replie sur ses vieux démons pour mieux éluder ce qui gêne son évolution. Le fléau de la drogue, le laxisme dans les mœurs, la menace du SIDA, l'échec de Challenger, la concurrence étrangère dans les domaines industriel et commercial, la violence et la délinquance dans les villes, autant de faits qui ramènent l'Américain à une image de lui-même qui est fort différente de celle que lui propose la tradition. Le miroir du quotidien montre un individu mal à l'aise dans les valeurs d'une société pourtant basée sur la réussite de l'individu.

Mais en fait, dans la course à l'argent, seule une minorité d'individus réussit et les autres sont tentés de fuir dans la magie fort courte de la surexcitation des sens: alcool, sexe, drogues. De là la nécessité pour un régime comme celui de Reagan de répéter à cet homme désespéré que la place de son pays dans le monde doit demeurer la première. La recherche d'une certaine pureté n'a pas d'autre source elle non plus.

La récente décision de la Cour suprême redonnant toute sa force répressive à une loi désuète de la Georgie et, surtout, justifiant l'irruption d'un policier dans une chambre à coucher, est hautement symptomatique de l'état d'esprit des milieux qui ont fait le régime Reagan. C'est une mentalité dont le premier trait est la peur. Les deux hommes surpris dans leur chambre en Georgie étaient majeurs, ne se livraient à aucune violence (du moins selon le consensus moral nord-américain contemporain) et ne troublaient pas l'ordre public. Mais celui qui a peur finit par s'en prendre au coeur de l'Autre. Et le policier a tout à coup un mandat en blanc.

C'est une peur qui projette son ombre sur l'avenir des États-Unis, sur leur présent mais aussi sur leur passé. Peur de ne pas pouvoir être à la hauteur, crainte de ne l'avoir point été. La mort de Rock Hudson—The Giant—a porté un rude coup à la statue de l'Américain viril. Roy Cohn, acolyte du sénateur McCarthy et procureur dans l'affaire Ethel et Julius Rosenberg, vient de mourir du SIDA à 59 ans après avoir été rayé du barreau et poursuivi par le fisc. Gerry Smith, l'un des héros du foot-

ball américain, est lui aussi atteint du SIDA.

Si l'Oncle Sam lance aujourd'hui la première pierre, c'est que la peur l'emporte sur tous les autres sentiments. Cette pierre est venue de très haut s'abattre sur un quidam de Georgie, elle est venue de la Cour suprême où les reaganiens sont en train d'installer une majorité réactionnaire qui risque de mettre en question la plupart des acquis qui, depuis Little Rock, favorisent les exclus de la réussite. Il est certes bon et nécessaire d'avoir peur du mal et opportun de se rappeler le sens qu'a redonné à ce mot la réflexion sur l'holocauste, réflexion qui, en balayant certaines certitudes, a favorisé une meilleure connaissance de l'homme. Sur le plan social, une certaine peur du mal attisée par les calculs de la classe politique peut déboucher sur un moralisme militant qui équivaut à un refus de comprendre. Les Américains n'ont pas oublié la «prohibition» et le mcarthyisme et savent que ces vents de pureté ont alimenté des foyers de pourriture. L'interdiction de l'alcool a favorisé le gangstérisme et la fabrication du *tord-boyaux*. En dernière analyse, le moralisme militant profite au proxénète et au pornographe en créant un espace de clandestinité.

Les Américains ont oscillé entre deux tendances qu'ils ont adoptées tout à tour avec la même vitalité dévorante: faire confiance à la liberté de l'homme devant le bien et le mal ou voir en lui un être voué au mal que seule une morale puritaine et colérique peut garder dans le bon chemin. Ceux qui ont cru, entre Kennedy et Carter, que ce n'est pas la répression et le refoulement qui rendent le citoyen vertueux mais une liberté exercée avec compassion et ironie, sont aujourd'hui sur la défensive.

Le moralisme militant de la droite reaganienne—et de ceux qui sont à sa droite—vise la zone sexuelle mais ce n'est pas la seule. La prière dans les écoles publiques, l'avortement, l'expurgation de la chanson populaire, l'exaltation d'un patriotisme usé, la menace communiste, l'occupation de l'espace et les armes nucléaires, autant de thèmes traités sur un ton qui inquiète beaucoup d'Américains. Surtout au moment où se prépare le scrutin de la mi-mandat pour le renouvellement de tous

les sièges de la Chambre et du tiers du Sénat.

Ce sont les élus du Congrès qui approuvent les nominations faites par la Présidence à divers postes du système judiciaire et de l'appareil de l'État, postes où s'exerce le magistère moral dans une société multi-confessionnelle. L'adoption des crédits étrangers sont également le fait des élus du Congrès, aujourd'hui pour l'Amérique centrale, hier pour le Vietnam.

La sexualité des Américains et leur morale quotidienne, ce qu'ils en pensent et en disent, deviennent des choses très importantes pour tout le monde en raison de la masse des produits dits de communication qu'ils déversent chaque jour sur la terre. Films, vidéos, disques, livres, manuels, revues, journaux, deviennent des miroirs de leur vision de l'activité sexuelle et surtout

d'une sorte de code de bonne conduite. Tout ce qu'ils font prend une allure planétaire. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler les lupanars de la Cuba de Batista, les centaines de milliers de cas de syphilis laissés par leurs soldats au Vietnam, le «sex-tourism» actuel en Asie.

On mesure l'importance du débat moral qui sera porté devant l'électeur américain en novembre. Il ne s'agit pas uniquement de l'individu devant le bien et le mal, mais de toute une société. Car le refoulement à l'intérieur est l'une des conditions préalables à l'agression à l'extérieur. ■

Jean-Pierre Richard

## LE COURAGE DE LA COHÉRENCE

**C**ent fois sur le métier remettez votre courage... La maxime que nous trouvons judicieuse dans le travail littéraire s'avère pertinente en pastorale, à l'heure où les évêques se préparent au Synode de 1987 sur la mission des laïques dans la société et dans l'Église. Elle garde tout son à propos quand il s'agit du rôle des femmes, cette catégorie de laïques à qui le nouveau droit ecclésial ne reconnaît pas encore les mêmes prérogatives qu'à leurs collègues masculins. À celles et ceux qui s'impatientent de la récurrence de cette préoccupation, je dirais volontiers que "cent fois, cent fois c'est pas beaucoup..." pour la cause.

Bien sûr, à côté des catholiques américaines, notre situation est enviable. Elles attendent encore à la porte de la Conférence épiscopale la faveur d'être entendues en personnes. Elles ne verront qu'en mai 1987 le premier projet d'une lettre pastorale qui sera soumise à la consultation publique, puis finalement proposée, dans sa troisième version, au vote de l'assemblée plénière des évêques américains de novembre 1988. Entretemps, elles s'affairent à établir un plan d'action pour la prochaine décennie, un projet qui ne manquera ni de profondeur ni de vigueur si l'on en juge par les sujets inscrits à l'ordre du jour d'un colloque qui se tiendra à Washington, du 10 au 12 octobre.

Le dialogue amorcé ici même au Canada depuis 1971 a marqué des points mais il a atteint un seuil critique en octobre 1984, alors que le rapport du Comité "ad hoc" de la CÉCC, présidé par Elisabeth J. Lacelle, fut sauvé in extremis des attaques dont il était l'objet. Ce dialogue est à nouveau menacé, ce qui oblige à remettre l'ouvrage sur le métier.

La menace, cette fois, est venue du côté où on l'attendait le moins, c'est-à-dire d'un réseau de femmes, principalement de la partie anglophone du pays. Suite à la publication, par la CÉCC, du dossier d'animation sur *Les femmes dans l'Église*, en mai 1985, l'association des *Women For Life, Faith and Family* présenta une pétition de 1860 signatures protestant de leur allégeance à l'enseignement officiel de l'Église et de leur loyauté à Jean-Paul II. Cette manière de vouloir atténuer le leadership de l'épiscopat canadien à propos de la participation des femmes à la vie et à la mission ecclésiales n'aurait eu que peu d'impact si elle n'avait été suivie d'une autre initiative publique du même groupe: la préparation d'un instrument d'animation qui se voulait une alternative au dossier publié par la CÉCC; les porte-parole du WLFF demandaient aussi pour leur texte l'approbation des évêques. Ce que la Commission épiscopale des ministères et de l'apostolat devait leur refuser, jugeant le geste pastoralement inopportun. La conférence épiscopale mani-

festait ainsi la cohérence qu'on attend d'elle en pareille circonstance.

Les tensions ne se sont pas résorbées pour autant. Si des évêques—ou d'autres membres du peuple de Dieu—se donnaient comme seule ligne de conduite d'être à l'écoute des voix qui expriment ce type de contestation, ils s'exposeraient à oublier le fond du problème qui est posé à la conscience ecclésiale. Le débat ne se réduit pas à un choix entre des tendances progressistes ou conservatrices. Il s'agit de reconnaître jusqu'au bout la dignité que confèrent aux femmes aussi bien qu'aux hommes, le baptême et l'appartenance au peuple de Dieu, et d'en tirer les conséquences. Que des obstacles culturels s'interposent sur le chemin de l'actualisation de cet objectif ne peut changer le mystère en cause, même s'il convient d'en tenir compte dans le choix du parcours.

Une autre manière de considérer la question des femmes, comme celle des laïques, consiste à opposer sagesse et prophétisme. La prudence ne dicte-t-elle pas de mettre au tiroir les préoccupations qui irritent? Mais nous savons qu'un jour ou l'autre, la vie ou la nécessité nous obligeront à un consentement qui n'aura plus alors aucune valeur prophétique. Faut-il vraiment choisir?

Un choix s'impose, dans la ligne de la fidélité aux premières intuitions. Or, en ce qui concerne la place des femmes dans l'Église, jamais les évêques du Canada ne sont allés aussi loin qu'au synode de 1971 lorsqu'en leur nom, le cardinal Flahiff affirmait: "Malgré une tradition vieille de plusieurs siècles contre les ministères féminins, nous croyons que les signes des temps (dont le moindre n'est pas le fait que déjà des femmes exercent avec succès des tâches apostoliques et pastorales), que ces signes donc nous pressent d'entreprendre l'étude de la situation présente et des possibilités pour l'avenir... Plusieurs ont commenté la diversification croissante des ministères en liaison avec les ministères propres aux laïques. Mais personne n'a soulevé la question des *ministères de la femme*. C'est la question que je pose: est-ce que tous les nouveaux ministères seront réservés aux hommes?"

Les évêques canadiens ne sont plus les seuls à poser ce diagnostic. Les évêques de Grande-Bretagne, des États-Unis et d'Allemagne l'ont repris au Synode extraordinaire de 1985. Lorsque les premières intuitions sont partagées par d'autres Églises, on n'est pas loin de reconnaître qu'elles peuvent être l'oeuvre de l'Esprit. ■

Gisèle Turcot

# LE DIMANCHE, ENCORE POSSIBLE?

en témoignant devant la commission Gordon sur l'avenir économique du Canada, le 23 janvier 1956, M. D. W. Ambridge, président de l'Abitibi Power and Paper, faisait remarquer que le congé dominical rendait le Canada non compétitif par rapport aux États-Unis (à l'exception de la Colombie Britannique, qui avait abandonné le dimanche chômé). Il s'attirait une réponse du cardinal Léger, qui résume bien les arguments de cette époque pour justifier un congé communautaire: «Ce n'est pas un dimanche puritain que nous réclamons, mais le droit pour les chrétiens de rendre à Dieu, ce jour-là, le culte qui lui est dû, et en même temps de jouir de la vie de famille, impossible pour plusieurs pendant la semaine, et de donner à leur corps le repos dont il a besoin... Même au simple point de vue économique, c'est une erreur de supprimer le repos dominical, nécessaire à l'homme<sup>1</sup>».

Trente ans plus tard, la question revient, avec le jugement rendu le 6 août dernier par la Cour supérieure contre la Ferme Carnaval. Le juge Gonthier rejoint le cardinal Léger: «J'accepte la justification laïque d'un jour de repos dans le contexte canadien, et les tribunaux des USA ont clairement établi le caractère raisonnable d'un jour de repos, en l'occurrence le dimanche<sup>2</sup>».

La problématique a évolué sur plusieurs points depuis 30 ans. Le point principal est sans doute la laïcisation de notre société avec la réduction considérable d'une prière communautaire du dimanche chez la population chrétienne. Mais il faut tenir compte également de la croissance assez considérable des groupes non chrétiens, surtout dans les grandes villes, groupes dont la tradition religieuse favorise un autre jour, surtout le vendredi (musulmans) et le samedi (juifs). Il faut aussi introduire dans la réflexion les nouvelles habitudes de travail: services fonctionnant sans arrêt, avec congés dispersés dans la semaine, arrivée massive des femmes dans le monde du travail, rendant plus difficiles les achats selon les anciennes heures d'ouverture des commerces. Cela devrait servir à une nouvelle révision des règlements, municipaux surtout.

Mais deux arguments classiques demeurent et favorisent le maintien du dimanche comme congé communautaire, même après une révision des applications concrètes. D'abord, le besoin qu'a toute société d'un espace de loisir qui soit commun et qui puisse s'organiser. Sans parler de la famille, qui n'a plus la force d'attraction qu'elle a déjà eue, le quartier, la ville, et même la Province, ne peuvent organiser d'activités de loisir (culturelles, sportives, politiques, religieuses) que si la grande majorité peut compter sur des heures de liberté en même temps. Surtout à une époque où le nouveau libéralisme démolit systématiquement les regroupements intermédiaires entre l'individu et l'État, ce n'est certes pas le temps d'atomiser le loisir.

Et le deuxième argument qui demeure, plus fort que dans le passé, c'est le fait que les weekends et particulièrement le dimanche sont le domaine par excellence de l'emploi sans syndicalisation et sans contrat de travail, où on impose facilement l'obligation pour les ouvriers et ouvrières non protégés de travailler sept jours par semaine pour garder leur emploi et gagner le salaire minimum. Tant que la syndicalisation des petits salariés ne sera pas chose faite, il sera hautement imprudent de supprimer le congé du dimanche.

Reste évidemment un problème. Pour nos compatriotes minoritaires dont le congé religieux est autre que le dimanche, pourquoi choisir le dimanche et non pas le vendredi, au nom du multiculturalisme? Il y a là sans doute un sacrifice, que les communautés juives, par exemple, ont vécu parmi nous depuis le début du siècle au moins; mais les raisons séculières qui motivent un congé hebdomadaire suffisent à favoriser le dimanche, comme ces mêmes raisons favorisent le samedi à Tel-Aviv ou le vendredi à Alger. ■

Julien Harvey

1. *Relations* n. 183 (mars 1956), p. 72.

2. La conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) publiait sur ce même sujet, le 4 septembre dernier, un texte intitulé: *Le sens du dimanche dans une société pluraliste* (texte no 551).



## LES SOIRÉES RELATIONS SUR CASSETTES VIDÉO

- la peine de mort
- le Livre vert sur la famille
- génétique et maternité
- Vatican II confirmé?
- l'Afrique du Sud
- Spécial Haïti
- l'Église de Montréal
- l'avenir de Montréal



Vous pouvez emprunter ces cassettes (location: pour 1 semaine: 5\$ plus les frais d'envoi) ou même en commander une copie (25\$ plus les frais). Veuillez préciser le format de la cassette désirée (Beta ou VHS) et le sujet.

Adressez vos commandes à Bertha Cardenas, Centre justice et foi,  
25, Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 (514) 387-2541

**DOSSIER**

# LE SYNODE

**SUR LES  
~~D E S~~**

# LAÏQUES

Paul Hamel



# APRÈS LE SYNODE, UNE ÉGLISE SANS CLASSES?

par Julien Harvey

En novembre 1987, le Synode des évêques se réunira à l'ombre de Saint-Pierre de Rome pour étudier «la vocation et la mission des laïques dans l'Église et dans le monde». D'abord prévue pour cet automne, la session a été reportée d'un an quand le pape Jean-Paul eut convoqué un Synode extraordinaire pour souligner le vingtième anniversaire de la clôture du Concile Vatican II, le 8 décembre dernier. Au début d'octobre, la Conférence des évêques catholiques du Canada, réunie en assemblée plénière à Ottawa, examine les résultats d'une double consultation sur le rôle et la situation des laïques d'ici; ces délibérations préparent la participation de la délégation canadienne au prochain Synode.

**d**ans l'Église, il ne doit pas y avoir de hiérarchie de personnes. «Vous êtes tous frères (et soeurs?)» est un texte qui n'admet aucune correction (Mt 23, 8). Il y a par ailleurs une autorité dans l'Église, une autorité-service. «Que celui qui gouverne soit comme celui qui sert» est également sans glose (Lc 22, 26).

Ceci dit, Jésus se méfiait de l'autorité. Le Nouveau Testament compte 79 textes qui parlent de l'autorité dans l'Église, alors que 58 mettent en garde contre les risques de déviations.

Rien d'étonnant à ce que la tension entre l'autorité et la communauté, entre la «structure» et la «vie», pour reprendre la catégorie fondamentale du P. Congar, se soit manifestée dès les Actes des Apôtres, à la fin du 1er siècle, et qu'elle soit encore bien vivante aujourd'hui. Vatican II s'est trouvé partagé, comme l'Église, entre la fidélité à la Parole de Dieu en Jésus et la fidélité à l'humanité et à l'histoire. Abandonner le «donné», disait encore Congar, c'est perdre la seule institution de salut (*Heilsanstalt*) que nous ayons, ne pas se soucier du «reçu», c'est perdre la mission de l'Église, qui est de sanctifier le monde, de le pénétrer de Dieu et conséquemment de sens et d'espérance (*Heilsgemeinschaft*).

Vatican II a lancé le thème de l'Église «peuple de Dieu», plus communautaire, plus démocratique, plus pluraliste. Mais le concile n'a pas réussi à traduire ce thème en mécanismes institutionnels et la participation consultative elle-même n'a réussi de quelque façon qu'aux échelons hiérarchiques (évêques-pape, prêtres-évêque), laissant un blocage considérable au niveau des laïques, particulièrement en ce qui concerne les femmes.

Les résultats du blocage sont faciles à constater: la foi a continué de vivre depuis le concile, mais le lien communautaire par la foi est en crise, qu'il s'agisse de l'intervention sociale de l'Église (théologies de la libération, spiritualités charismatiques, courants intimistes bourgeois), ou de la vie morale, en particulier dans les domaines des choses de la vie (corps, sexualité, couple, famille). Comment une Église de ce type peut-elle avoir des mains? Sommes-nous en train de passer d'un modèle hiérarchique (cohérent, unanime, discipliné) à un modèle relationnel (pluraliste, conflictuel)? ou serons-nous influencés par les modèles autoritaires de la nouvelle droite?

Toujours est-il que le Synode est visiblement placé devant quatre tendances de force assez égale: 1) la centralisation administrative, correspondant à l'unifica-

tion croissante du «village global», avec système parlementaire amélioré; 2) la bureaucratisation technocratique, correspondant à la séparation moderne des tâches d'études, de commandement, d'exécution, avec influence très forte des permanents; 3) la décentralisation, correspondant à la renaissance des nationalismes, avec accent sur la coresponsabilité à la base et sur la multiplication des ministères laïques; 4) la récupération du pouvoir des clercs par les laïques créant des communautés sans distinction de rôles ni de pouvoirs, centrées sur le groupe local, et valorisant surtout les ressources spirituelles de la classe moyenne.

Il devra trouver son chemin dans ce réseau de forces.

Certains trouveront peut-être notre dossier unilatéral. Nous aurions pu accentuer l'autre défi du Synode: le monde, la mission de sanctifier la création aujourd'hui, le défi de la modernité. C'est vrai. Je le crois aussi et nous y reviendrons, en décembre. Mais je pense également que la force d'attraction et de conversion, qui est la seule force de l'Église, requiert que son attitude ressemble le plus possible à celle de Jésus Christ. Ce qui suppose qu'on y dépasse la discrimination et la lutte des classes. ■

# QUELQUES REPÈRES

par André Beauchamp

Quand Louis Evely, prêtre catholique et auteur très connu des années 60, résolut de quitter le service pastoral, il demanda d'être *élevé* au rang de laïque. L'expression courante disait être *réduit* à l'état laïque<sup>1</sup>. J'imagine que sa boutade a fait grincer.

La définition, le statut, la condition, les droits et les devoirs, la tâche des laïques me semblent des réalités passablement confuses parce que les mots sont piégés. Par exemple:

- Y.B. est prêtre mais il gagne sa vie comme monteur de lignes. Prêtre ou laïque?
- H.D., mère de quatre enfants, travaille à plein temps à un service diocésain. Est-elle encore laïque?
- L.F., religieuse contemplative, passe sa vie cloîtrée à l'écart du «monde». Canoniquement, c'est une laïque?
- M.V. fait baptiser ses enfants mais ne semble en rien préoccupé par sa relation à Jésus Christ. Peut-on parler d'un laïque?

La réflexion théologique et pastorale sur les laïques me semble être issue d'un constat troublant: le laïque n'était rien dans l'Église, c'est-à-dire qu'il était défini d'une manière négative: celui-qui-n'est-pas-clerc, qui doit écouter, obéir, payer et qui ne possède pas de dynamismes propres.

Le surgissement de l'action catholique allait inverser radicalement ce discours. Comment un livre comme celui de Congar, *Pour une théologie du laïcat*, a-t-il pu être condamné avant la guerre, sinon parce qu'il opérait un véritable retournement des termes en faisant du laïque un centre de dynamismes et de responsabilités. Cette redécouverte, largement enté-

1. L'expression «être réduit à l'état laïque» suggère naturellement l'idée de déchéance. Elle n'a rien de canonique. En fait, elle remonte à une erreur de traduction car le verbe latin «reduci» signifie simplement «être reconduit», «retourner». Pourquoi les Italiens se sont-ils mis à dire «essere ridotto» plutôt que «ricondotto»? Il y a des lapsus bien éloquentes!



Paul Hamel

rinée par le Concile Vatican II et clairement partout ensuite, allait engendrer un discours interminable sur la dignité et la responsabilité des laïques.

En retour, elle ouvrait une brèche béante dans le monde des clercs: pouvoir menacé, ceux-ci allaient chercher à défendre leur territoire ou à définir leur être «chimiquement pur»... L'ère de la confusion n'est pas terminée.

Il me semble qu'on peut aborder la question du laïc en faisant une double distinction: le laïque en tant que membre de l'Église, le laïque en tant que personne séculière. J'utiliserai les mots les plus traditionnels et l'on m'excusera de ne pas charger ce texte de références et de citations.

## *Le laïque membre de l'Église*

Communauté spirituelle, l'Église (peuple de Dieu) est aussi une communauté historique, visible et repérable. Pour se définir, se dire, prendre des décisions, elle a besoin d'une organisation, d'une structure. Il y a une autorité dans l'Église.

Cette autorité n'est pas aléatoire. Elle a été voulue par Jésus qui a chargé les Douze de prolonger sa mission, Pierre recevant une mention privilégiée. La communauté primitive identifiait bien ses chefs. Mais quand elle a voulu les désigner, elle n'a pas eu recours aux termes religieux du temps (prêtre, sacerdoce, docteurs), elle a utilisé un vocabulaire profane: apôtres (envoyés), évêques (surveillants), presbytres (anciens), diacres (serviteurs). Les tâches et responsabilités de ces responsables sont peu définies (tenir la communauté ensemble, porter la parole, diriger la prière, assurer le service des pauvres) et les épîtres de Paul témoignent d'un grand fourmillement. Pourtant, le même Paul insiste constamment sur son statut d'apôtre et sur son autorité.

Ainsi donc, il y a dans l'Église une autorité. Cette autorité représente l'autorité de Jésus, ce qu'illustre le rôle du prêtre dans la prière eucharistique. Le prêtre préside la prière, symbolisant ainsi le fait que la communauté ne se donne pas à elle-même le salut mais qu'elle le reçoit gratuitement du Père en Jésus. La structure en Église est signe de grâce.

Il y a donc dans l'Église ceux qui sont de la structure et ceux qui n'en sont pas. On peut appeler les premiers les clercs et les seconds les laïques. À ce premier niveau, la distinction clercs-laïques définit la ligne du pouvoir. Les surveillants, les anciens, les serviteurs reçoivent, pour symboliser leur mandat, l'imposition des mains et un don de l'Esprit. On dirait

aujourd'hui: ils sont investis du pouvoir et de l'autorité. Au premier niveau, les clercs sont donc d'abord les évêques, les prêtres et les diacres, ils exercent ce qu'on appelle les ministères ordonnés, et forment l'armature de base de l'Église. À cela, il faut ajouter des ministères dits institués, jadis lecteurs, portiers, acolytes, exorcistes, aujourd'hui catéchètes, proposés aux malades, à la pastorale caritative, etc.

Hier, on considérait un «minoré» (lecteur, portier, acolyte, exorciste) comme un clerc, probablement parce qu'on voyait en lui un futur permanent du service. Aujourd'hui, on parle de ministères confiés à des laïques. L'expression me semble fautive. Quand un baptisé reçoit un mandat structurant dans l'Église, dispose d'une responsabilité spécifique, exerce l'autorité, prend des décisions, pose des gestes officiels, il devient un clerc. Si on admettait ce fait, le débat autour de l'ordination des femmes pourrait se dissiper. En pastorale, des femmes exercent de fait des responsabilités, assument des fonctions structurantes. Elles font donc partie du clergé. Qu'elles jouent le rôle de serviteur, d'ancien, de surveillant n'est qu'une question de degré. Seul un blocage macho sur une infériorité ontologique de la femme par rapport à l'homme, blocage très révélateur de l'inconscient de l'Église, retarde la correction de cette anomalie.

Je vois qu'il y a plein de gens qui, au nom de la mystique, voudraient nier l'existence de l'autorité dans l'Église ou affirmer que tout le monde partage l'autorité. Ceci me semble absurde dans la mesure où l'autorité constituée a pour fonction d'être l'autorité et que cela ne se partage pas. C'est un jeu à somme zéro. En 1985, Robert Bourassa n'était que citoyen. Maintenant il détient l'autorité de gouverner le Québec: pouvoir exécutif et législatif. Certes il y a des conditions à l'exercice de son pouvoir. Mais Robert Bourassa est le chef et je ne suis qu'un citoyen. Il n'y a pas de honte à être un citoyen. En tant que citoyen, j'aime être consulté, écouté, intégré dans le processus de décision. Mais le geste par lequel le gouvernement du Québec prend des décisions appartient au premier titre à Robert Bourassa et non à moi.

À mes yeux, il y a donc une distinction nette entre le clerc et le laïque. Le clerc est celui qui est inséré dans la structure ministérielle de l'Église. Le laïque, c'est l'autre. Un laïque qui accepte un ministère et qui est en position d'autorité devient un clerc, que son statut social change ou non. Dans la définition sociologique courante, le clerc est obligatoirement un célibataire, un homme et prati-

quement un permanent de la pastorale. Or l'exercice de certains ministères pastoraux par des gens qu'on définit comme laïques amène la création d'un double clergé: un clergé authentique, entendez les curés, et des ministères mineurs sans importance confiés à des «laïques». À mon avis, c'est la fonction ministérielle (le service) qui devrait définir le clergé, que le ministère assumé soit simplement institué ou ordonné, c'est-à-dire formellement sacramentel.

Ne nous faisons pas d'illusion: c'est parce que les curés vieillissent, sont déphasés, ne suffisent plus à la tâche, que des «laïques» prennent leur place. Mais ces «laïques» ne deviendront des pairs que dans la mesure où on reconnaîtra leur ministère comme légitime et qu'ils auront accès—hommes ou femmes, mariés ou célibataires—aux ministères ordonnés (diaconat, presbytérat, épiscopat). Bref, appelons un chat un chat et un laïque qui joue une fonction de clerc un clerc. Il n'y a pas de honte à devenir clerc. C'est un défi formidable et un service important.

Il y a danger que la discussion du Synode s'enlise sur la condition de ces laïques devenus clercs, qui n'osent pas se le dire et qu'on ne veut pas reconnaître tels.

## *L'exercice du pouvoir*

Passons maintenant aux autres, aux laïques-laïques, c'est-à-dire aux membres de l'Église qui n'assument pas de responsabilités structurantes dans la communauté. J'aligne ici une série non exhaustive de questions.

- Que valent les mécanismes de désignation des leaders dans l'Église? L'évêque désigne et sélectionne les prêtres, le pape désigne les évêques. Un collège très sélect désigne le pape. Autrement dit, l'autorité se reproduit elle-même. Paul VI consultait beaucoup les conférences épiscopales pour désigner les nouveaux évêques. Jean-Paul II est plus expéditif.

N'y aurait-il pas lieu d'impliquer davantage les laïques dans la désignation de leurs leaders: information, consultations, avis, élection? Rappelons que c'est le peuple qui se choisit Augustin pour évêque, et qu'Augustin n'était même pas baptisé... Cas extrême bien sûr, exception plutôt que règle. Pourtant, le mode de désignation et de sélection des leaders constitue un enjeu très important pour la crédibilité de l'Église, surtout dans les pays où la vie démocratique a atteint une certaine qualité.

-Que valent les processus d'information et de participation dans l'Église? Quand un curé consulte ses paroissiens, il se met rarement en situation de modifier ses décisions parce qu'il est, la plupart du temps, le possesseur de toute l'information. Les permanents d'une institution en contrôlent les décisions parce que ce sont eux qui définissent le problème et en suggèrent la solution. C'est une lapalissade de dire que l'information est donnée au compte-goutte dans l'Église, qu'elle est contrôlée d'en haut et qu'il n'y a pas de vrais débats. L'orthodoxie gère le débat dans les limites de la convenance.

Depuis Vatican II, on a créé dans les diocèses ou les paroisses beaucoup de conseils consultatifs. Mais ces conseils ne sont au mieux qu'une structure-relais qui va de haut en bas pour faire passer les mots d'ordre et de bas en haut pour permettre à l'autorité de tâter le pouls et d'ajuster ses stratégies. Si l'on voulait faire de ces conseils des instruments réels de participation, il faudrait libérer l'information, permettre et équiper la contre-expertise, instaurer des mécanismes d'enquête. Il est malhonnête de demander la participation si les décisions sont prises et inchangeables.

Que valent les mécanismes de défense de droits de la personne dans l'Église? C'est un thème cher à Jean-Paul II, soucieux de défendre la liberté et l'autonomie de la personne devant la tyrannie de l'État. Or il faut se demander s'il y a un droit des fidèles dans l'Église, si ce droit est connu et quels sont les mécanismes qui en garantissent l'exercice. Des spécialistes m'ont dit que le nouveau code de droit canonique apportait sur ce point des ouvertures remarquables.

J'ai signalé plus haut que le propre de l'autorité dans l'Église serait d'être une autorité-service. Dans la relation de pouvoir cleric-laïques, il importe donc d'étudier la manière dont le pouvoir est exercé et le point de départ du Synode devrait être de prendre a priori le point de vue du simple fidèle, c'est-à-dire du laïque en face du cleric. J'avoue que, sur ce point, j'ai des doutes car, nonobstant la qualité morale indéniable de nos leaders, le Synode est de soi une structure cléricale. Quand l'autorité se regarde elle-même, elle cherche à se protéger et à trouver que la base charrie, ne comprend pas, dévie, exagère... Pour qu'un Synode sur le laïcat ait une chance d'examiner loyalement l'exercice du pouvoir dans l'Église, il faudrait qu'il soit précédé, dans chaque diocèse, d'enquêtes

publiques présidées par des laïques et dont les rapports seraient rendus publics avant la tenue du Synode.

Que valent les mécanismes d'intégration de la vie communautaire de l'Église? Le citoyen ne partage pas l'autorité de l'homme politique. Quand il vote, il désigne la personne qui exercera l'autorité. Mais sa situation d'exclu de l'autorité n'en fait pas nécessairement un être passif ou isolé. La qualité de la vie sociale dépend de l'infinité variétés des relations que les citoyens tissent entre eux. Or l'autorité politique détient un pouvoir considérable sur la qualité de la vie sociale. Elle peut la favoriser ou l'entraver, l'interdire, la soutenir, lui créer des lieux propices, lui ouvrir des espaces nouveaux.

Dans la mesure où la vie chrétienne repose dans l'expérience concrète de la communion qui est partage de la vie de Dieu, il faut s'interroger sur l'efficacité et la valeur des structures de rassemblement et de vie communautaire dans l'Église. On fait souvent le reproche à l'eucharistie du dimanche d'être un simple self-service: reproche parfois fondé, parfois exagéré. Mais il y a lieu de s'interroger sur les institutions (groupes, associations, organisations, communautés), les lieux et les moyens mis à la disposition des fidèles pour soutenir l'expérience communautaire. Car une communauté sans vie dépend tout entière du dynamisme de ses chefs. Une communauté active distribue autrement le leadership. Le binôme cleric-laïque ne se pose pas alors dans les mêmes termes. Les tensions demeureront et pourraient même devenir plus vives. Mais la vitalité de l'ensemble serait bien différente.

### *Le laïque personne séculière*

Étymologiquement, le mot laïque vient du grec *laos*(peuple). Le laïque est membre du peuple de Dieu. Tout simplement. Si vous lisez un livre de théologie du laïcat, on y parlera forcément du sacerdoce des fidèles, qui est le sacerdoce fondamental, participation à l'unique sacerdoce du Christ. Ce sacerdoce consiste à s'offrir soi-même, sacerdoce de la vie sainte; il est donc à distinguer du sacerdoce des curés qui n'est pas vraiment sacerdoce mais plutôt un service ou ministère. Ouf! les mots sont piégés.

À l'intérieur de l'espace ecclésial, laïque s'oppose au cleric, qui joue un rôle d'autorité dans l'Église. Mais le laïque,



Paul Hamel

Vivre dans le monde!

c'est d'abord celui qui vit dans le monde. En ce sens, plutôt que de parler de laïque-cleric, il faudrait parler de laïque-religieux. Le laïque est celui qui vit dans la sécularité du monde et qui y témoigne de la sainteté de Dieu, qui offre dans sa situation historique le sacrifice de sa vie sainte.

Vivre dans le monde! Encore un mot piégé. Le terme monde a deux sens. Le premier est proprement négatif: la création dans son refus de Dieu. C'est l'empire du malin. Ce monde est hostile au chrétien et le passage à la foi en Jésus marque la rupture d'avec ce monde: «Vous n'êtes pas de ce monde». L'autre sens du mot monde est plus large. C'est l'existence humaine elle-même, existence intra-mondaine dans son ambiguïté, dans toute l'épaisseur de sa réalité historique. «Dieu a tant aimé le monde qu'il a envoyé son Fils unique pour que le monde soit sauvé». Si le baptisé est en rupture avec le monde au premier sens du terme, il est plongé au sein du monde au second sens du terme. C'est la sécularité qui définit le contexte de l'expérience spirituelle du laïque.

On le sait bien pourtant, vivre, vivre la vie courante, c'est composer avec le monde. Presque depuis l'origine, on a donc vu des baptisés, soucieux de vivre radicalement l'Évangile, rompre avec la cité séculière, même et surtout quand cette cité se donne des références chrétiennes et constitue une chrétienté. Les premiers à partir furent les ermites, assoiffés d'éloignement, de solitude et

d'expérience mystique. Les seconds furent les religieux, fascinés par l'annonce du royaume à venir. La vie religieuse se traduit principalement par une vie communautaire intense faite de partage, de prière, d'obéissance; elle postule le célibat ainsi que la pauvreté.

Au binôme cleric-laïque se superpose donc un second binôme: religieux-laïque ou mieux religieux-séculier. Le religieux est, pourrait-on dire, un fou de Dieu. Il consacre la matérialité de son existence à l'expérience de Dieu d'abord (les contes et platifs), puis au service de son Église (les ordres actifs). Le propre du laïque est de vivre «dans le monde», donc de poursuivre l'expérience chrétienne dans le quotidien de la sécularité.

Alors que la discussion sur le binôme cleric-laïque occupe tout l'espace, l'approfondissement du second binôme, religieux-laïque ou religieux-séculier, est de nature à étoffer grandement une théologie du laïc. En ce sens, la question qu'est-ce qu'être un laïque se ramène à la question qu'est-ce qu'être chrétien aujourd'hui? L'expérience du cleric et celle de la vie religieuse resteront toujours le fait d'une infime minorité de baptisés. La condition commune, c'est l'autre: celle du non-cleric vivant dans la sécularité. Quels sont ses dynamismes propres, quels sont ses défis, quelle est sa tâche?

La forme idéale de l'existence chrétienne réside-t-elle dans la vie religieuse, c'est-à-dire dans une contestation de la réalité intra-mondaine? L'absolu de la vie religieuse, sa dimension eschatologique, fait-elle de la vie «dans le monde» une voie de médiocrité ou de moindre vérité chrétienne? Si on répond oui à cette question, on fera toujours du laïque un sous-chrétien. Mais si l'on dit que la vie religieuse et la vie séculière sont simplement deux voies différentes, chacune valable et non concurrentielle, deux façons de vivre l'expérience chrétienne, alors on s'engage à inclure la sécularité dans la définition de l'être chrétien. Il me semble que le Concile Vatican II a eu l'audace de poser ce postulat, que ce postulat est encore mal digéré et qu'il faudra bien du temps pour l'assimiler de façon adéquate.

Il suffit d'observer le processus de décrochage dans notre milieu, depuis vingt-cinq ans, pour comprendre que le choc de la sécularité a entraîné pour beaucoup de chrétiens une perte de l'identité chrétienne. Sans références explicites, sans insertion communautaire sur le terrain, perdus dans le «monde», soumis à la concurrence idéologique du marché, incapables d'articuler leur foi hors de la chrétienté, les chrétiens d'ici me semblent peu capables de rendre

compte de leur espérance. Les uns décrochent tout simplement, d'autres vont vers les sectes ou vers les mystiques orientales, peu préoccupées de la réalité historique. En retour, la tentation est grande pour les pasteurs de chercher à ramener les chrétiens en arrière, d'en faire des clercs ou des religieux ou tout simplement de construire l'Église à l'abri du monde. Dans *Le Christianisme va-t-il mourir?* (1977), Jean Delumeau suggérerait que la déchristianisation ne peut se comprendre qu'à partir de la christianisation, mais que le long mouvement qui a mené à la christianisation doit être interrogé en regard des sources chrétiennes elles-mêmes.

Pour ma part, je ne souhaite pas que le Synode tranche la question du laïc. J'aurais peur en ce cas d'une démarche dogmatique qui traite du laïc de l'extérieur. Je serais plutôt porté à suggérer que le Synode établisse les conditions de viabilité du laïc, qu'il déblaye suffisamment le terrain pour que des laïques, femmes et hommes croyant en Jésus Christ et vivant dans le monde, puissent dire dans leur parole et dans leur chair ce que c'est qu'être chrétien maintenant.

Affirmer l'expérience de la sécularité comme l'espace spécifique de l'expérience chrétienne du laïque, ce n'est pas réduire la foi chrétienne aux tâches de ce monde, mais c'est prendre pleinement au sérieux la tâche de l'être humain sur terre («dominez la terre et soumettez-la») et le réalisme de l'incarnation. Si Dieu s'est fait chair en Jésus, l'histoire humaine dans son épaisseur (la culture, l'économie, la technique, le développement, le «choc du futur») constitue le terreau même de l'expérience, à la condition bien sûr que la conscience de foi demeure assez vive,

assez lucide, assez ancrée dans la Révélation-Parole pour nommer son espérance et suivre le mystère à la trace.

Dans cette perspective, je n'attends pas des miracles du Synode, d'abord parce que la situation historique de l'Église sur le plan mondial est trop diversifiée, ensuite parce que les virages à 180 degrés ne sont pas souhaitables (toute réforme produit des effets pervers imprévisibles), enfin parce qu'on sent une déprime générale à l'égard du progrès historique (on est loin de l'optimisme de *Gaudium et Spes*). Je souhaiterais toutefois que le Synode puisse aborder les points suivants:

- Quels sont les dynamismes propres du baptisé, et quelles sont les expériences de libération de ces dynamismes dans les églises locales?
- Quelles sont les conditions minimales qui permettent d'identifier le chrétien en termes de foi confessée, d'expérience de la familiarité de Dieu dans l'Esprit, d'insertion communautaire et d'engagement moral, en particulier au niveau du combat pour la justice?
- Quel est l'agenda prioritaire de notre société? Si le champ de réalisation du laïque, c'est la réalité historique séculière, quelles sont les tâches prioritaires sur lesquelles devrait porter le témoignage chrétien: la famille, la justice, la libération, la culture, la technique, etc.? Ne faut-il pas reprendre dans chaque Église la lecture des signes du temps?
- Quels sont les soutiens institutionnels et pastoraux nécessaires pour aider les laïques à demeurer et croyants et laïques aujourd'hui?
- Quelle est la capacité des laïques d'interpréter la foi pour aujourd'hui et donc de produire la pensée chrétienne dans la double lecture de la Parole et de la vie? Que l'on parle du féminisme, de la culture, de la technique ou de la libération, l'émergence d'une théologie produite par des laïques me semble un axe prioritaire.

Pour ma part, je ne souhaite pas que le Synode tranche la question du laïc. J'aurais peur en ce cas d'une démarche dogmatique qui traite du laïc de l'extérieur. Je serais plutôt porté à suggérer que le Synode établisse les conditions de viabilité du laïc, qu'il déblaye suffisamment le terrain pour que les laïques, femmes et hommes croyant en Jésus Christ et vivant dans le monde, puissent dire dans leur parole et dans leur chair ce que c'est qu'être chrétien maintenant. ■

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir...

# PETIT LEXIQUE À L'USAGE DES LAÏQUES QUI S'IGNORENT

par Jean-Marc Gauthier

laïc

Qu'est ce qu'un laïc? Eh bien! voyez-vous, un laïc c'est... c'est évident voyons... c'est tout le monde qui n'est pas prêtre. Ça fait beaucoup de monde... surtout avec la baisse des «vocations». Mais cette définition englobante n'est déjà plus tout à fait vraie. Comme les femmes refusent de plus en plus de se laisser enfermer dans le masculin, il devient hasardeux d'affirmer que les femmes sont des laïcs. Il faut au moins introduire une autre notion, celle de *laïque*.

Certaines affirment sans hésiter qu'est *laïque* toute personne qui n'est pas homme. Il serait superflu d'ajouter «qui n'est pas prêtre» car c'est l'évidence même... dans le contexte actuel de l'Église... catholique.

Surgit un doute. Est-ce qu'une religieuse, qui est pourtant une femme, est une laïque? Là-dessus, les opinions sont partagées. Certaines religieuses l'affirment avec force... et elles reçoivent l'appui inattendu du Code de droit canonique (note: d'ailleurs avec la «*montée du laïc*» (??) il vaut mieux être du bon bord car il ne semble pas y avoir de crise aiguë des vocations du côté laïc, à moins qu'on l'identifie bêtement avec la baisse des natalités). D'autres religieuses continuent à parler des laïques comme si elles n'en étaient pas; cela correspond à la perception commune et traditionnelle.

## Comment devenir laïque?

Pour avancer dans notre réflexion, il faut introduire ici une autre notion, celle de *laïcisation*. C'est un processus assez répandu dans notre Église depuis 20-25 ans que d'être laïcisé. Mais ce n'est pas à la portée de n'importe qui. Il faut être prêtre, religieux ou religieuse. Si l'on atteint un de ces statuts privilégiés dans l'Église, on peut alors entrer délibérément dans un processus de réduction: vous connaissez sûrement des gens qui ont été «réduits à l'état laïque» (autre note:



*cela peut quand même être vu comme une promotion si le terme «réduit» renvoie à ce juste milieu entre l'eau d'érable et le sirop).*

Mais là, d'autres doutes surgissent. Si une religieuse peut être réduite à l'état laïque, cela signifie qu'elle n'en faisait pas partie. Et d'autre part, si le processus de laïcisation est réservé aux prêtres, religieux ou religieuses, comment les laïcs deviennent-ils laïcs et les laïques laïques? Si personne ne peut nous réduire à cet état laïque, comment y accède-t-on?

Une première hypothèse serait de faire coïncider la *laïcité* avec la naissance. Puisque, normalement, on n'est pas prêtre en venant au monde, on serait par le fait même laïc ou laïque (dépendant de certaines petites différences). Toutefois, cette hypothèse de bon sens est théologiquement fragile car comment peut-on être laïc-laïque sans être baptisé-baptisée? Sans entrer ici dans le détail des débats sur le sens du baptême, disons qu'il y aurait une certaine logique à affirmer qu'on devient laïc-laïque au baptême. À ce moment-là, on peut presque faire coïncider les notions de laïc-laïque et de baptisé-baptisée. Mais voici de nouveaux problèmes: d'une part, le prêtre n'est plus laïc mais il est encore baptisé et, d'autre part, il peut être laïcisé

mais non pas rebaptisé. Finalement, faut-il s'arrêter à ces détails techniques?

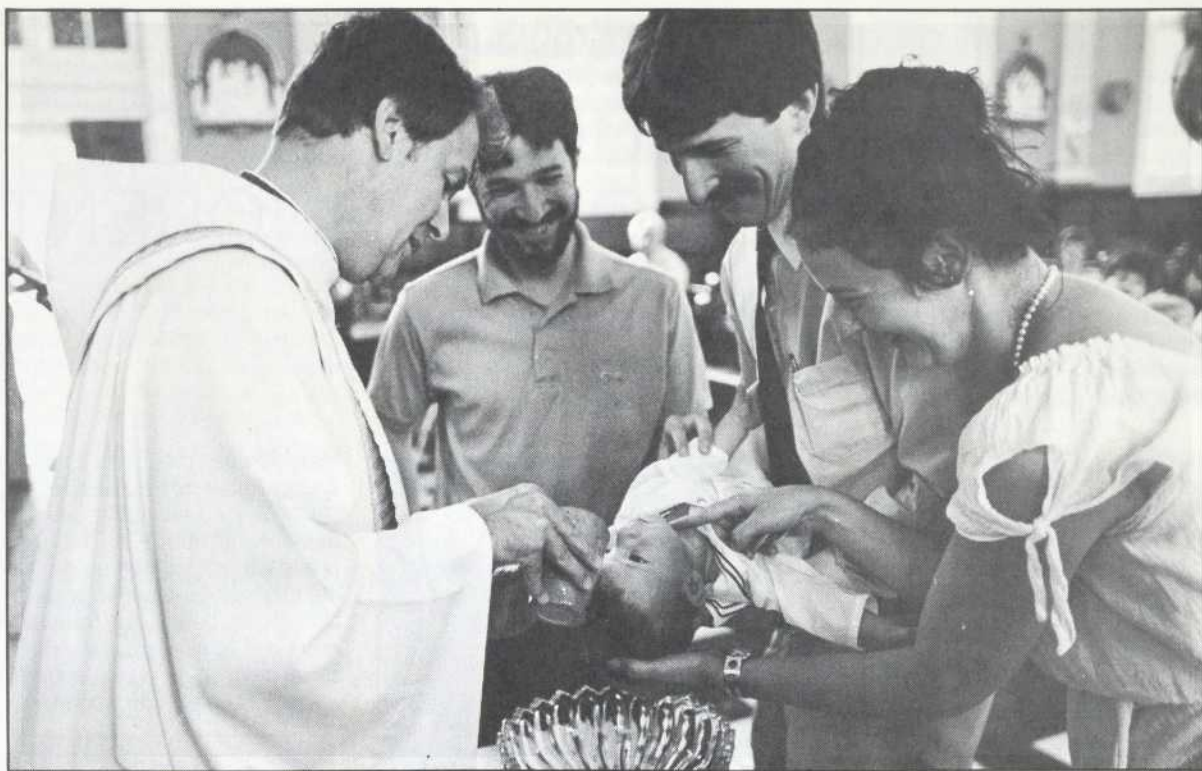
Car il y a une autre question. Si l'on devient laïc-laïque au baptême, quand prend-on conscience qu'on l'est? Il semble qu'on prenne conscience de son être-laïc-laïque quand on fréquente assidûment des êtres-clerics (*eh non! il n'y a pas de féminin*) ou qu'on est engagé dans des milieux religieux ou ecclésiaux.

J'étais jadis étudiant en théologie et en même temps chauffeur d'autobus scolaire. Un jour, je fis part à un confrère chauffeur d'autobus de mes projets d'enseigner en sciences religieuses. Il me dit aussitôt: «Comme ça, tu vas devenir laïc!» C'est alors que j'ai compris que lui ne savait pas qu'il était laïc et que le laïc était identifié au milieu religieux.

D'où l'on peut conclure: plus on fréquente des clercs ou un milieu religieux, plus on devient laïc-laïque. D'où encore la définition désormais classique: «le laïc est une maladie contagieuse qui s'attrape au contact des clercs». Voilà peut-être qui explique pourquoi les gens qui ne fréquentent pas l'église ont moins le sentiment laïc. Serait-il alors aventureux d'affirmer qu'on est vraiment laïc-laïque quand on a un clerc dans sa vie?—Par ailleurs, quand on fait partie du «mouvement laïque», on passe pour avoir une position anti-religieuse, anti-ecclésiale ou anti-cléricale. Allez y comprendre quelque chose.

## Mon père était laïc

Après avoir exploré la genèse du laïc dans la conscience, il n'est pas superflu de remonter à ses enracinements biologiques. On observe couramment que le devenir laïc, contrairement au devenir cléricale, se transmet par la génération. On est laïc-laïque de père en fils, de mère en fille, de père en fille, de mère en fils. On est laïc, fils de laïc-laïque ou laïque, fille de laïque-laïc.



Paul Hamel

Il y aurait une certaine logique... à affirmer qu'on devient laïque au baptême.

Ce fait étant admis, il faudrait se demander si en plus d'être une maladie contagieuse qui s'attrape au contact des clercs, le laïc n'est pas une MTS: maladie transmise sexuellement (l'auteur est bien conscient de revenir à la première hypothèse, théologiquement fragile). Décidément les choses se compliquent. Y a-t-il un médecin dans la salle?

Parlant de médecin et de généalogie compliquée, cela me rappelle le célèbre Oedipe qui était fils de Laïos et mari de l'épouse de Laïos, qui se trouvait aussi être sa mère. L'important ici n'est pas de savoir pourquoi Oedipe a tué Laïos mais d'observer la parenté dans les termes grecs: Laïos, laos, laïkos. Est-ce que la psychanalyse pourrait aider à préciser l'identité laïcale? Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a là quelque chose de «complexe».

Mais soyons clairs et osons des définitions plus précises. Le laïc est une notion très abstraite englobant des gens très différents sous un chapeau clérical. On pourrait même affirmer que c'est le chapeau clérical porté à l'envers. Autrement dit, le laïc est le terme positif abstrait pour désigner les non-clercs.

En définitive, un laïc c'est ce qui n'est pas clerc... et une laïque c'est celle qui l'est encore moins. Cette clarté éblouissante nous fait pressentir un mystère... insoupçonné.

### La stratégie de la tasse

On parle beaucoup, depuis Vatican II, de la place des laïcs (on en parle surtout au masculin) dans l'Église. Certains même osent avancer que, pour qu'ils aient leur place, il faudrait passer d'une Église pyramidale à une Église communionnelle. Mais personne ne dit jamais comment.

Voici un hypothèse ou un premier geste à poser: si les laïcs-laïques se tassaient. Et bien oui! étant donné que les laïcs-laïques sont la base de la pyramide... si la base se déplace, le sommet s'écroule. Une question de bon sens. D'où deux slogans possibles en vue du prochain synode: «Que les laïcs se tassent pour que les clercs s'effouèrent». (Note: les verbes employés ici le sont dans le sens populaire, impropre ou incorrect, si l'on se fie au dictionnaire. Il faut parfois tordre les mots pour décrire une expérience nouvelle. Pour les puristes de la langue, il faut comprendre: «que les laïc-ques se déplacent pour que les clercs s'affaïssent»; pour les puristes de la foi et les enragés d'espérance, il faut lire: «si les laïc-ques se déplacent... tout le monde finira peut-être par retrouver sa vraie place). Avec ces précisions, osons le deuxième slogan: «Laïc-ques du monde entier, tassez-vous».

Pour les amateurs de stratégie il faut préciser que ces deux slogans ne font

pas partie d'une stratégie anti-cléricale mais plutôt non-cléricale. Voilà deux notions capitales pour notre lexique... et la nuance est importante. Cela signifie que cette stratégie dite de la «tasse» ne vise pas à éliminer les ministères traditionnels (papal, épiscopal, presbytéral, diaconal...) mais à ne pas les appuyer sur une base laïcale abstraite. Si l'on veut, le déplacement se situe au niveau de la re-connaissance: c'est la non-reconnaissance de faux pouvoirs et la reconnaissance en vérité de vraies responsabilités. Ceci dit pour qu'on ne m'excommunie pas sans m'avoir compris, moi qui ne suis qu'un drôle de communionnel finalement assez conciliant... en tout cas prêt à la réconciliation. Si j'ai de la difficulté à être laïc... j'essaie d'être chrétien.

Un synode sur le laïc? Qu'est ce que ça sera? Si on ne s'enferme pas dans des questions abstraites ou des querelles de statuts, ça pourrait être l'occasion pour des chrétiennes et des chrétiens de creuser le sens de leur identité, de préciser les rapports organiques qui les constituent en Église, de réfléchir comment être Église au coeur des enjeux vitaux de notre monde, enjeux qui ont couleur de justice, de paix et de vérité. Décidément, je redeviens sérieux. Et c'est toujours dangereux, un lexicographe qui se prend pour un éditorialiste... ou un théologien. ■

# DANS L'ÉGLISE, DU POUVOIR POUR POUVOIR

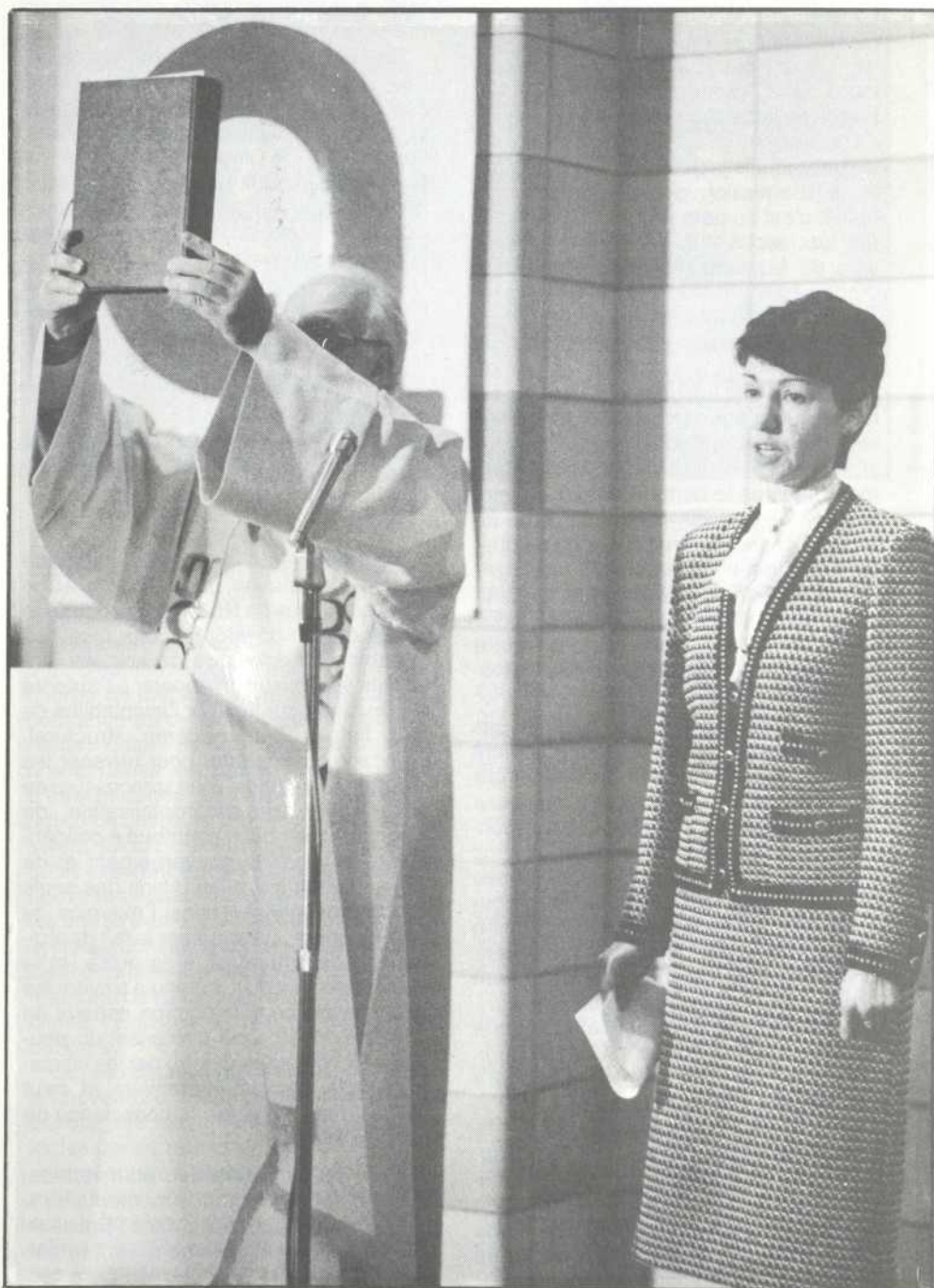
par Marie Gratton-Boucher

Faculté de théologie, Université de Sherbrooke

**S**ouhaiter du pouvoir pour pouvoir, cela veut dire aspirer à un espace ouvert où les dons de chaque fidèle puissent se déployer librement. Cette formule a le mérite d'exprimer l'essentiel de mon propos. En quatre mots, elle manifeste à la fois l'ambivalence du terme «pouvoir» et désamorce son potentiel explosif en soulignant, d'entrée de jeu, que cette réalité comporte deux aspects qui, bien loin d'être nécessairement opposés, se révèlent plutôt, à l'analyse, complémentaires, voire indissociables.

«Pouvoir», c'est un nom auquel le *Petit Robert* attribue pas moins de six acceptions qui expriment tantôt «la possibilité, la faculté» de faire quelque chose, tantôt «le droit, le mandat, la mission» d'exercer cette faculté. Le mot évoque donc spontanément l'idée d'un espace où la liberté peut se déployer et ce n'est que secondairement qu'il devrait, me semble-t-il, faire surgir à l'esprit d'idée d'autorité, de puissance, d'hégémonie, avec ses séquences toujours possibles, sinon probables, que sont l'autoritarisme, le despotisme, l'abus. «Pouvoir», comme verbe transitif, signifie «être capable, être en mesure de»; employé comme auxiliaire, il ajoute à ce premier usage celui d'«avoir le droit, l'autorisation, la permission» de faire quelque chose. Mot riche de sens, s'il en est, puisqu'il exprime tour à tour «la modalité du possible, l'hypothèse, le souhait».

Puissiez-vous (je présume que je ne demande pas l'impossible, du moins je le souhaite!) me pardonner ce détour par la linguistique qui m'apparaît indispensable pour lever, dès le départ, le plus d'ambiguïtés possible sur le sens de ma démarche. On devient si vite suspecte quand on parle du pouvoir, et symptomatiquement, du pouvoir dans l'Église. Dans la communauté ecclésiale, ceux qui en sont investis s'y accrochent farouchement, tout en se défendant d'y tenir, comme à un trésor dont ils seraient jaloux. Ils soutiennent volontiers qu'ils ne l'ont point choisi, qu'ils l'ont reçu comme



Paul Hamel

une «charge», qu'il faut entendre ici sous ces deux acceptions de mission et de fardeau. S'ils refusent massivement de le partager, puisqu'en général personne ne leur demande de s'en départir totalement, c'est qu'ils affirment le détenir de droit divin. Cette prétention est censée clouer le bec de tous ceux et celles qui oseraient en revendiquer une part ou même une parcelle. Tout le monde peut servir, certes, mais le service du pouvoir est une chasse gardée.

### Sa source

Le Nouveau Testament remet-il en cause cette conviction? Il apparaît très clairement que Paul accorde à ce point de vue une adhésion totale qui pèsera lourd sur la Tradition. C'est en évoquant le récit de la création qu'on trouve au livre de la *Genèse* (Gn 2, 18, 21 ss.), que l'apôtre des Gentils justifiera la subordination et la soumission de la femme à son mari<sup>1</sup>; c'est au nom de Dieu qu'il enjoindra aux esclaves de demeurer sous le joug de leurs maîtres<sup>2</sup>, et aux enfants d'obéir à leurs parents (Ep 6, 1). La pyramide qu'il édifie, la logique hiérarchique qu'il développe pour fonder en Dieu tout pouvoir a toujours droit de cité dans l'Église. S'il est vrai, comme Paul le prétend, que l'homme a autorité sur la femme comme le Christ en a sur l'homme et Dieu sur le Christ (1 Co 11, 3), comment, je vous le demande, toute revendication de pouvoir, par qui se situe au bas de cette construction idéologique, n'apparaîtrait-elle pas comme sacrilège? La justification du pouvoir mâle tient tout entier dans cette argumentation. S'il doit rester le fief des clercs est une autre question sur laquelle nous aurons à revenir tout à l'heure.

Jésus pour sa part, ne semble pas avoir remis en cause la théorie voulant que tout pouvoir vienne de Dieu, mais plusieurs de ses attitudes peuvent assurément être interprétées comme une contestation de l'autoritarisme tatillon et étroit qui prévalait dans la pratique religieuse d'Israël. Assez curieusement, les pouvoirs civils ne sont pas par lui remis en question. Il se permet tout au plus, alors même qu'il en reconnaît le fondement divin, d'en marquer les justes limites.

La comparution devant Pilate, telle que présentée par Jean (Jn 19, 11) et l'épisode de la pièce de monnaie frappée à l'effigie de César que Marc, Matthieu et Luc<sup>3</sup> reprennent chacun, illustrent la prudente attitude de Jésus. On le voit beaucoup plus critique de sa tradition religieuse ou, plus précisément, de ce qu'en avaient fait scribes et pharisiens. «Vos pères vous ont dit: oeil pour oeil, dent pour dent, moi je vous dis» (Mt 5,38)...

Ce «moi, je vous dis», lancé à la face d'un pouvoir qui s'appuyait sur l'autorité de Moïse, censé lui-même détenir sa loi de Dieu, couplé à une grande liberté dans l'agir, a mené Jésus à la croix. On n'annonce pas impunément à des parangons de vertu que les publicains et les prostituées les précéderont dans le royaume des cieux (Mt 21, 31). La proclamation de Pierre, devant le Sanhédrin qui l'accuse de prêcher le nom de Jésus, affirmant qu'«il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes» (Ac 5, 29) vient renforcer l'idée que le Christ a reçu son autorité de son Père et qu'ainsi tout pouvoir sur les consciences lui a été concédé. Elle ne remet pas en cause toute autorité humaine.

En faisant prévaloir l'esprit sur la lettre, Jésus à sa manière, et Paul à la sienne, ont sauvé leur tradition de la fossilisation. Ils nous ont dit, en leur temps, l'aujourd'hui de Dieu. Et chaque génération chrétienne doit se défendre du risque de se figer sur ses acquis. Les détenteurs du pouvoir sont sans cesse menacés par la tentation du fixisme. Ils supportent mal la remise en question de leur mode d'exercice de l'autorité et de leurs méthodes de reproduction en vase clos. Certains y réagissent comme à une insulte à l'ordre divin, décrété depuis le «commencement».

### Le pouvoir a une histoire

Pourtant, il faut le rappeler, il y a une histoire du pouvoir dans l'Église et ce n'est pas Jésus de Nazareth qui a fixé les règles de son développement. Quel formidable paradoxe que de voir les dirigeants ecclésiastiques en appeler à l'autorité du Crucifié pour justifier l'inviolabilité de leur fief et leur sexisme structurel. L'espace me manque pour retracer les différentes phases d'un processus de sacralisation, de sacerdotisation, de cléricisation<sup>4</sup> qui a contribué à concentrer le pouvoir de gouvernement et de sanctification entre les mains des seuls clercs monopolisant ainsi l'exercice du pouvoir concret, assuré par le fait de légiférer et de gouverner à sa guise, et le pouvoir symbolique, détenu à travers les sacrements, conçus comme canaux de la grâce divine. Que dire aussi du pouvoir psychologique détenu par les clercs. Il découle des deux premiers et peut assurer leur règne sur la conscience de chaque fidèle!

Ce n'est pas ici le lieu pour retracer dans le détail les grands moments de la structuration du pouvoir dans l'Église tel qu'il s'exerce actuellement, on me permettra toutefois de noter qu'on a ten-

dance à présenter trop volontiers comme une entité mystique qui échapperait en quelque sorte à la volonté humaine, une construction hiérarchique qui s'est, de fait, développée comme une réalité politique en lien ou en tension avec la société et ses institutions civiles.

Quand l'institution ecclésiastique s'organise sur le modèle tant admiré de l'administration romaine impériale, quand elle adopte la structure pyramidale qui l'apparente à une monarchie, quand elle recrute le bras séculier pour exterminer les hérétiques, quand, en réaction à la Réforme, elle condamne la doctrine luthérienne du libre examen et tient à maintenir les fidèles sous sa dépendance en se réservant le droit exclusif d'interprétation de l'Écriture, quand, face à la montée des mouvements révolutionnaires de la fin du XVIIIe et du turbulent XIXe siècles qui prônent l'idéal démocratique de «liberté, égalité, fraternité» et remettent en question le droit divin des rois, elle choisit de proclamer le dogme de l'infaillibilité pontificale, elle présente moins au monde le reflet de l'esprit du Pauvre de Nazareth, du Serviteur souffrant de Yahvé, que le visage d'un pouvoir qui sait user de toutes les ressources et de toutes les astuces des enfants du siècle pour s'imposer. Là où on ne pourra pas convaincre, on contraindra.

Dans le monde occidental, à tout le moins, qui a fait de la démocratie son système privilégié de gouvernement et de l'égalité des femmes et des hommes un signe de progrès social, on comprendra que l'Église se singularise fâcheusement par un classisme et un sexisme aussi anachronique qu'impénitent.

### Deux ecclésiologies en tension

On sait qu'à Vatican II, deux ecclésiologies se sont affrontées, celle de la «société parfaite» et celle de la «communio». La première, sur la lancée de Vatican I, met sa confiance dans une structure hiérarchisée et une direction centralisée où, à la limite, les Églises particu-

1. 1 Tm 2, 12; 1 Co 14, 34-35; 1 Co 11, 3, 8-9.
2. 1 Tm 6, 1; Tt 2, 9-10; Ep 6, 5-8; Co 13, 22-25; 1 Co 3, 7, 21-22.
3. Mc 12, 17; Mt 22, 21; Lc 20, 25.
4. On lira avec profit l'excellent article d'André Charron: «Laïque et clerc: des catégories à dépasser, voire à supprimer» dans *Cahiers d'études pastorales*, Univ. de Montréal, Fides, 1985; p. 147-195.
5. Saint Pie X a pu écrire, au début de ce siècle...

lières semblent souvent potentiellement concurrentes avec l'Église de Rome. Quant aux fidèles, on compte sur eux pour faire nombre et pour obéir<sup>5</sup>. La seconde met de l'avant l'idée de «peuple de Dieu», formule empruntée à une antique tradition scripturaire reprise à l'époque patristique, qui insiste surtout sur l'image d'une communauté en marche, à l'affût des signes du temps, mettant à profit les dons de chaque fidèle. Le pasteur a toujours sa place mais il n'a plus de moutons... juste des frères et des sœurs qu'il accompagne<sup>6</sup>.

C'est cette deuxième perspective qui s'est finalement imposée, après bien des débats. Plusieurs documents du Concile, comme *Lumen Gentium* et *Gaudium et Spes*, en font foi. Et l'on a vu ici et là se développer des courants puissants issus de cette façon d'envisager la vie et la mission de la communauté chrétienne. Accélééré par la pénurie du clergé, ce mouvement a pris une ampleur considérable en Amérique latine où se multiplient les communautés de base.

Plus près de nous, au Québec, l'ecclésiologie de communion a aussi porté des fruits: des laïques ont entrepris des études théologiques, des conseils de pastorale se sont formés, des services de tous genres ont été assumés par des laïques. Stimulés par les encouragements qu'ils ont trouvés dans les documents conciliaires, aiguillonnés par la montée de l'indifférence religieuse et la marginalisation de la foi chrétienne dans leur milieu, un certain nombre de fidèles ont pris conscience de leurs responsabilités et ont assumé bénévolement bien des charges. Ces personnes ont fait la preuve de la richesse et de la diversité de leurs charismes et de leur «sens de la foi.»

Des tensions se sont inévitablement fait jour entre ce laïcat, se réclamant du sacerdoce commun des baptisés, et le clergé investi du «pouvoir de l'Ordre». Les généralisations sont toujours trompeuses et injustes, aussi je m'en garderai. Certains clercs, il faut le reconnaître, à tous les niveaux de la pyramide hiérarchique, ont semblé oublier que leur sacerdoce était d'abord un service, ils se sont repliés sur leur position de pouvoir, et à défaut d'être en mesure de s'imposer par une



Tensions dans la barque de Pierre...

Paul Hamel

autorité qu'une foule grandissante leur contestait, ils ont fait preuve d'autoritarisme.

D'autres, au contraire, saisissant d'emblée les enjeux, ont exercé leur charge de manière prophétique, faisant confiance au dynamisme de la communauté, usant de leur pouvoir comme d'une chose si bonne qu'elle mérite d'être partagée! Ils ont rendu visible la figure de Jésus, le Serviteur. Mais qu'ils soient jaloux de leurs prérogatives ou qu'ils exercent leur pouvoir en ouvrant de nouveaux espaces de liberté, les uns et les autres demeurent encarcenés par un système dont la structure apparaît à plusieurs comme aliénante, au point que le message de salut et de libération que proclame l'Église s'en trouve distordu et défiguré.

La promulgation du Droit Canon révisé, en novembre 1983, montre clairement, encore une fois, que les deux ecclésiologies concurrentes évoquées plus haut continuent de s'affronter et que la cohérence rêvée se révèle impossible à réaliser. L'ecclésiologie de la «société parfaite», marquée d'une manière indélébile par le modèle patriarcal qui ne remet

aucunement en cause le classisme et le sexisme traditionnels, constitue l'infrastructure des livres I, V, VI et VII alors que celle de la «communion» se retrouve aux livres II, III et IV du *code*<sup>7</sup>. Cette curieuse cohabitation ne règle rien, et si les laïques ont vu s'élargir le champ de leurs compétences, le noyau dur qui lie sacerdoce et pouvoir demeure intact.

### Le fond du problème

Au lendemain de la session de l'Assemblée des évêques du Québec, tenue à Montréal, les 1er et 2 mars 1986, sur le thème «Le mouvement des femmes et l'Église», Monsieur Adolphe Proulx, évêque de Hull, n'hésitait pas à affirmer dans une entrevue radiophonique avec Mathias Rioux, que la question que ses collègues de l'épiscopat québécois devaient maintenant étudier sérieusement était la suivante: «Comment dissocier pouvoir et ordination dans l'Église?» Accepter de débattre de ce point majeur, c'est potentiellement, pour les clercs, renoncer à un fief, à une hégémonie. Mais c'est du même coup faire grimper

cle: «la masse n'a aucun droit que celui de se laisser gouverner comme le troupeau qui suit son pasteur». Cité par Leonardo Boff dans *Concilium* 168, «La distinction entre *Ecclesia docens* et *Ecclesia discens* est-elle justifiée?», p. 90.

6. *Gaudium et Spes* 32; 44 et *Lumen Gentium* 32; 39.

7. Voir l'analyse de Eugenio Corecco dans *Concilium* 205. «Fondements ecclésiologiques du Droit canonique», p. 19-30.

leur cote de crédibilité, eux qui affirment que leur seul et unique souci est de servir. Pour qui n'a pas la fâcheuse habitude de se servir abusivement de son pouvoir à son propre profit et contre le bien commun, partager le pouvoir de servir apparaît comme une oeuvre excellente. Les personnes qui, après avoir annoncé leur intention d'entreprendre pareille action, passent aux actes, accèdent auprès du peuple de Dieu leur prise au sérieux des valeurs évangéliques et des vertus de l'imagination créatrice.

En 1987, les évêques du monde se réuniront en Synode pour réfléchir sur la question du laïc. Fort bien, mais à une condition toutefois, celle de ne pas évacuer dans l'opération l'étude du problème à sa racine; le classisme des structures ecclésiales ou «comment dissocier pouvoir et sacerdoce». J'aime à penser que nos évêques inviteront leurs collègues à s'engager dans cette voie. Débattre de la place des laïques c'est les poser encore dans un rapport de dépendance par rapport à la caste sacerdotale. Le temps est peut-être venu de s'épargner des détours qui ne règlent jamais les problèmes de fond.

Ainsi quand l'Église multiplie les discours sur les femmes, sur ce qu'elle prétend leur «vraie» nature, leur «vraie» dignité et qu'elle ne fait rien pour extirper de ses structures, de son Droit, de ses attitudes, de ses comportements, la discrimination qui les frappe, elle mine son pouvoir parce qu'elle discrédite sa crédibilité. Quand l'Église osera tenir un discours ou un Synode sur le classisme et le sexisme plutôt que sur les laïques ou sur les femmes, et qu'elle puisera dans son esprit de justice et son espérance la force d'en assumer la logique et d'en mettre en oeuvre la cohérence, alors

elle s'imposera à la conscience universelle, comme un guide autorisé et non pas purement autoritaire.

S'appuyant sur le sens de la foi des fidèles, respectant la diversité de leurs charismes qui transcendent les catégories étroites que les structures aimeraient leur assigner, déployant un espace de liberté qui donne au mot «pouvoir» son sens le plus riche et le plus engageant, la communauté chrétienne retrouverait, en même temps que sa crédibilité, sa pertinence. Renonçant à la puissance et à ses insignes, le pouvoir une fois partagé, personne parmi les disciples du Crucifié n'oserait aspirer à un trône, tout le monde se ferait une gloire de se contenter d'un strapontin. Avant d'aspirer à être une Église pour le peuple, peut-être faut-il déjà une Église du peuple<sup>8</sup>. Peut-être faut-il donner à ce peuple le droit d'élire ses pasteurs, de les choisir, au cours d'un processus qui puisse permettre aux opinions divergentes de s'exprimer sur les grandes questions qui agitent l'assemblée chrétienne.

Peut-être faut-il ouvrir le système, le démocratiser. «L'Église n'est pas une démocratie», se plait-on à répéter sans cesse dans les cercles du pouvoir. Cela, tout le monde l'a remarqué! Mais de plus en plus de gens n'arrivent pas à se convaincre qu'elle trahirait ses origines, son fondateur et sa mission en renonçant à sa structure patriarcale. Sa foi même en l'Incarnation lui prêche une attention aux signes des temps. La façon d'imposer son autorité et d'exercer le pouvoir, dans toutes les institutions, est liée aux coutumes, à la culture. Qu'il se fonde sur l'usage de la force brute, sur l'autoritarisme, sur le despotisme dit éclairé, sur le prestige du savoir de ses chefs, sur leur capacité de persuasion ou sur l'établis-

sement d'un large consensus social, le pouvoir n'est toujours que le reflet d'une conception du monde et des rapports humains qu'une collectivité choisit, ou se fait imposer, en un lieu et pour un temps. Dieu n'y est pour rien.

Le classisme et le sexisme qui sévissent dans l'Église minent sa crédibilité, l'écart étant devenu trop grand entre les structures politiques du monde, dit libre, et les aspirations à l'autonomie des individus d'une part et, d'autre part, le pouvoir patriarcal qui se déploie complaisamment dans la société ecclésiale.

En 1849, Johann-Baptist Hirscher, professeur de théologie à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, écrivait: «Une administration purement monarchique d'un diocèse, par exemple, est dans une telle contradiction avec tout ce qui caractérise l'époque actuelle que—face à la vie constitutionnelle et démocratique de l'État—elle ne semblerait possible et soutenable que dans le cas où toute la partie intelligente de la population se détacherait de l'Église ou bien s'abandonnerait à la plus complète indifférence religieuse<sup>9</sup>».

Certes, nos diocèses ne sont plus administrés de manière «purement monarchique», mais les grandes conversions structurelles sont encore à faire. Sans doute est-ce pour cela que le terrible diagnostic, posé il y a 136 ans par Hirscher, demeure toujours aussi redoutable et menaçant. ■

8. Jean-Baptiste Metz développe cette idée dans son livre *Glaube in Geschichte und Gesellschaft* (La foi dans l'histoire et dans la société), Mayence, 1977.

9. Johann-Baptist Hirscher, *Die Kircklichen Zustände der Gegenwart* (La situation présente de l'Église), Tübingen, 1849. Cité dans *Concilium* 147, par Norbert Greina-cher, p. 90.

## SESSION BIBLIQUE À SOCABI

Journée sur la prière biblique (psaumes et cantiques)

PERSONNE-RESSOURCE: Jean-Pierre Prévost, s.m.m., bibliste

DATE: le samedi 8 novembre 1986, de 9h à 17h

COÛT: 10\$ pour la journée

possibilité de dîner à la cafétéria pour 5\$

ENDROIT: aux locaux de Socabi

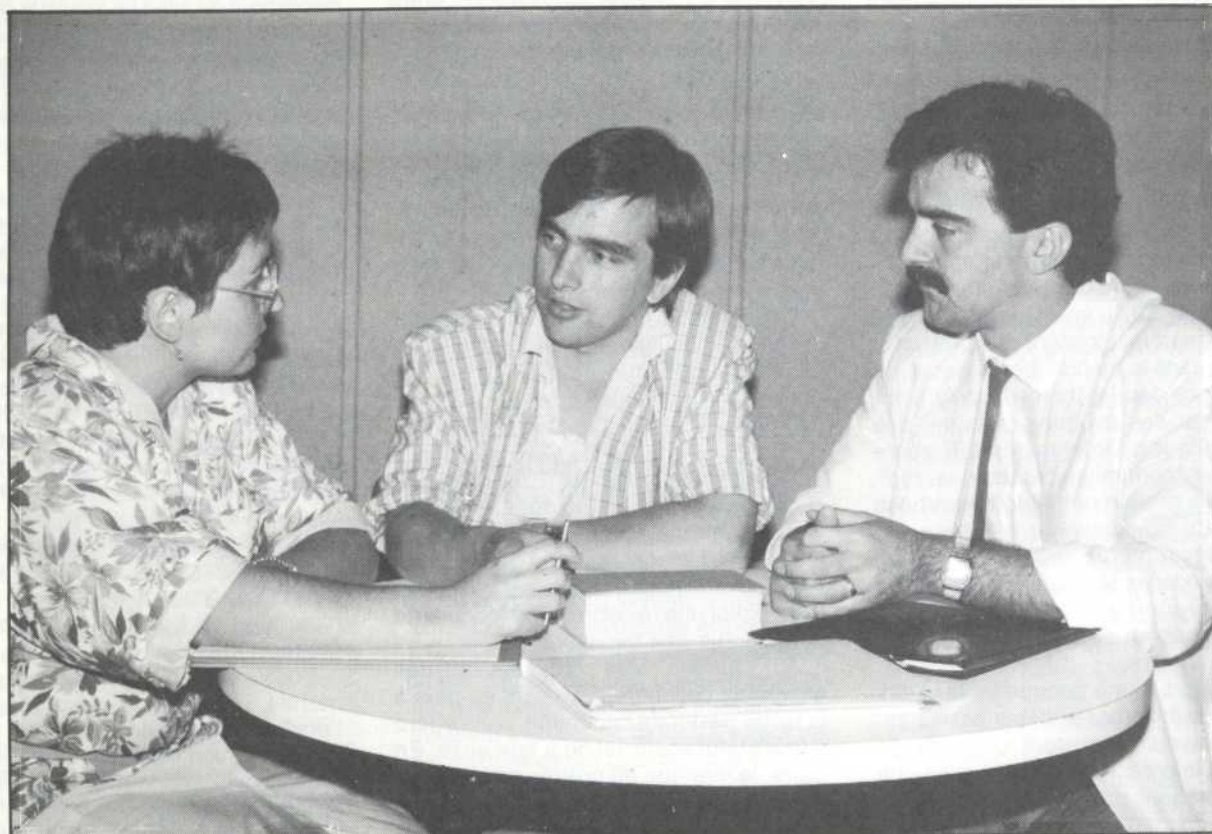
INFORMATION ET INSCRIPTION: s'adresser à

### SOCABI

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent #519, Montréal H2R 2Y1 (514) 274-4381

# LES LAÏQUES, OBJET OU SUJETS DU SYNODE?

par le collectif *Forum*



Forum: Marie Bergeron, Richard Lacasse et Roger Boisvert.

à l'occasion du Synode, *Forum*<sup>1</sup> a choisi d'intervenir, dans le but de contribuer à étendre à l'ensemble du peuple chrétien la réflexion sur le rôle des laïques. Nous croyons en

effet que cet événement d'Église doit être l'occasion d'une prise de parole laïque sur les laïques et ne pas se limiter à une parole d'évêques. Aussi espérons-nous que notre intervention ne soit que l'une

des nombreuses initiatives de laïques, suscitées par cet événement.

Notre réflexion comprend trois parties. Elle s'ouvre par l'énoncé de ce que nous regardons comme trois conditions de réussite du Synode. Dans un second temps, nous examinons le document de travail (*Lineamenta*) publié par le Secrétariat du Synode<sup>2</sup>. Enfin, nous proposons à la réflexion quelques questions.

1. Le terme «forum» évoque spontanément l'idée de place publique. En choisissant le nom «Forum», le groupe a voulu indiquer son dessein: soumettre à la discussion publique des réflexions sur l'Église et son rapport au monde. Né dans la foulée de l'Association des agents de pastorale laïques en formation (ADAPLEF), *Forum* est formé de trois jeunes adultes qui ont en commun l'état laïque, une formation en théologie à l'Université Laval et une réflexion sur les ministères laïques dans l'Église. Le trio est composé de Marie Bergeron (26 ans), Richard Lacasse (27 ans)

et Roger Boisvert (29 ans). Ils nourrissent un intérêt commun pour des thèmes tels baptême et ministères, oecuménisme, femmes et Église, justice et foi. C'est donc sur des thèmes semblables que *Forum* compte intervenir sur la place publique dans le but d'alimenter le débat et la réflexion critique. *Forum* aimerait également recevoir les réactions suscitées par ses écrits.

2. «Vocation et mission des laïques dans l'Église et dans le monde, vingt ans après le Concile Vatican II», *La Documentation catholique*, 21 avril 1985, 445-457.

## *Pour le succès du Synode*

Nous identifions trois conditions pour que le prochain Synode soit une réussite: la consultation préalable des laïques, leur participation directe au Synode ainsi que la valeur et l'utilisation du document préparatoire.

Les laïques sont l'objet du prochain Synode. Selon nous, il convient qu'ils ou elles en soient tout autant les sujets. Dans le document de «Consultation auprès des laïques sur leur rôle dans l'Église et la société», les évêques du Canada exprimaient le vœu que le plus grand nombre possible de laïques soient consultés sur leurs attentes et leurs préoccupations ecclésiales. Nous souscrivons entièrement à ce désir et souhaitons que nombre de personnes et de groupes prennent l'initiative de se faire entendre.

Il est d'ores et déjà acquis que des experts laïques seront présents au Synode. Nous souhaitons que ces laïques soient choisis par les conférences épiscopales et non seulement par le secrétariat du Synode. Nous espérons aussi que ces laïques participent directement aux délibérations et prennent part à la rédaction du document final.

Le Synode, tenu du 30 septembre au 6 novembre 1971, avait deux sujets à l'ordre du jour: le ministère des prêtres et la justice dans le monde. Les séances du débat sur ce dernier thème furent ouvertes non par des évêques mais par des experts laïques. De plus, Mme Barbara Ward, une économiste britannique, rédigea la plus grande partie de la synthèse des débats synodaux sur la justice. Ce précédent renforce notre conviction qu'un Synode sur les laïques ne peut être tenu sans que ceux et celles qui sont d'abord concernés n'en constituent la cheville ouvrière.

Par ailleurs à une époque où les lieux de débat public (assemblées parlementaires et syndicales) sont couverts en direct par la presse, il serait de mise que les délibérations du synode soient publiques et accessibles aux journalistes. Cette ouverture contribuerait à raviver l'intérêt des entreprises de presse pour l'événement et donc à diversifier et multiplier l'information qui nous arrivera.

### Le document romain

Le document romain de préparation (*Lineamenta*) est destiné à guider la réflexion des Églises locales. Sa valeur et surtout l'utilisation qui en sera faite constituent la troisième condition de réussite du Synode. Ce document, forcément conservateur, tente une synthèse de l'ecclésiologie et plus particulièrement des théologies du laïc et du ministère ordonné. Son intention est de rendre compte de la théologie des documents officiels puisque ses sources, pour interpréter la Parole de Dieu, sont principalement des textes extraits du concile ou des passages d'encycliques. Comme il s'agit

d'un document de consensus, les recherches des théologiens sont exclues. Dans ces conditions, les *Lineamenta* peuvent constituer un bon point de départ pour le Synode, mais le travail devra continuer de progresser de façon à construire une nouvelle synthèse sur la question.

La constante la plus remarquable dans les *Lineamenta*, c'est la distinction qu'on maintient et qu'on explicite entre les différentes catégories de membres du Corps du Christ, tout spécialement entre les ministres ordonnés et les laïques. À force de vouloir démontrer la complémentarité des rôles de ces deux catégories, on aboutit à justifier l'ordre établi et le statu quo. Ainsi, on s'étend longuement sur leur identité et leur statut respectifs, sur les charismes qu'ils ont reçus et finalement sur les rôles qui en découlent. De plus, on fonde la mission propre aux laïques sur une différence ontologique entre laïques et ministres ordonnés.

Cependant, il importe de se demander si cette distinction entre clercs et laïques est encore opportune, c'est-à-dire si elle correspond à la réalité présente de la vie de l'Église et si elle s'appuie sur une exigence de la Parole de Dieu à laquelle l'Église est soumise. Cette distinction ne cache-t-elle pas plutôt un désir de préserver des statuts «socio-ecclésiaux»? En réalité, ceux-ci sont remis en question par une nouvelle réalité ecclésiale qui appellerait plutôt une révision en profondeur de la théologie des ministères.

Au Québec, des croyants et des croyantes collaborent de plus en plus à la tâche pastorale commune, sans égard à leur statut ecclésial ou à leur sexe. En outre, le manque de prêtres dans certaines régions, tel le diocèse d'Amos, a amené nombre de laïques à assumer des responsabilités qui vont bien au delà de leur «vocation spécifique» qui consisterait à administrer les choses temporelles<sup>3</sup>. Ce n'est pas la requête des laïques, tel que l'affirme le document romain<sup>4</sup>, qui les a conduits à participer davantage à l'activité pastorale de l'Église mais un contexte social et ecclésial en mutation.

Pour appuyer cette pratique, une nouvelle ecclésiologie, nourrie par les avancées du Concile Vatican II, s'est développée au Québec et ailleurs. Le Concile avait déjà fait un pas important dans la voie de la participation puisqu'il s'était efforcé de penser la communauté ecclésiale non seulement comme *corps du Christ* (en mettant l'accent sur la structure et sur les rapports entre les membres) mais aussi comme *peuple de Dieu* (en mettant l'accent sur l'histoire et sur la communion). Depuis lors, c'est l'idée d'une Église-communion qui a été davantage retenue et appliquée au Québec. Cette ecclésiologie rend mieux compte

de la pratique pastorale actuelle car elle mise davantage sur la reconnaissance des charismes de chacun que sur le statut ecclésial.

### L'Église dans le monde

Alors que la notion d'*Église-communion* corrigeait l'inégalité suggérée par celle de *Corps du Christ*, le concept d'*Église-sacrement du salut* lui ajoute la dimension du rapport au monde. Il est essentiel de bien saisir le rapport dynamique entre l'Église et le monde (c'est-à-dire la raison d'être de l'Église dans le monde) pour y situer adéquatement la question de la vocation et de la mission des laïques. C'est ce rapport que nous nous proposons principalement d'examiner ici, en nous inspirant, comme le document romain, des textes du deuxième Concile du Vatican.

Le Concile a repris dans la constitution dogmatique *Lumen Gentium*, la notion d'*Église-sacrement*. Le premier chapitre intitulé «Le mystère de l'Église» débute par ce thème. Il décrit le salut en termes d'union et d'unité: «L'Église... est dans le Christ comme le sacrement ou, si l'on veut, un signe et un moyen d'opérer l'union intime avec Dieu et l'unité de tout le genre humain...<sup>5</sup>». La sacramentalité de l'Église concerne donc le salut du monde: elle qualifie son rapport au monde.

Pour se représenter son rapport au monde, l'Église a développé, dans l'ancien contexte de chrétienté, une conception selon laquelle elle aspirait à englober le monde, à déterminer les structures et l'idéologie de la société; quand cette régence lui était impossible, elle avait tendance à se distinguer du monde au point de s'opposer à la société profane. Elle a conservé cette façon de voir jusqu'à Vatican II. Cette conception impliquait la réduction de la notion de sacrement aux sept signes qui «communiquent la grâce aux fidèles». La situation actuelle de l'Église dans le monde l'amène à redécouvrir le sens fondamental de sa sacramentalité: l'Église est appelée de façon toute spéciale à être sacrement, c'est-à-dire signe visible et crédible du salut.

À partir de cette problématique, nous discernons deux conditions pour que l'Église soit véritablement sacrement du salut: 1) qu'elle ajuste ses structures et

3. *Lumen Gentium*, no 31.

4. «Vocation et mission...», *op. cit.*, paragraphe 8.

5. *Lumen Gentium*, no 1.

son fonctionnement à l'Évangile dont elle se veut le héraut et 2) qu'elle se situe en dialogue avec le monde.

## Structures et évangélisation

La sociologie enseigne que la structure de production d'un message, parce qu'elle constitue en elle-même un certain langage, détermine considérablement la réception de ce message. Si, par exemple, l'Église s'exprime à travers une hiérarchie revendiquant une autorité doctrinale exclusive, les laïques perçoivent du coup, chez cette hiérarchie, une volonté de leur imposer une vérité à l'égard de laquelle ils ne sont plus les premiers responsables de par leur baptême. Cette impression occulte le message qu'on voulait communiquer (cf. la réaction à l'encyclique *Humanae Vitae*).

Ainsi, la sacramentalité de l'Église est conditionnée par ses modes d'expression de l'Évangile. Selon nous, ceux-ci doivent être éprouvés à la lumière d'une vérité première du christianisme: le Saint-Esprit fait de tout baptisé un témoin de l'Évangile et tout ministère différencié est au service de cette responsabilité commune. Aucun ministère ou groupe de ministères ne peut porter à lui seul la responsabilité entière de la mission de l'Église. La distinction classique clercs-laïques, que le document préparatoire semble prendre pour acquise, est donc remise en question par cette perspective.

Cette division est également mise en question par certaines pratiques ecclésiastiques actuelles. Il est de plus en plus fréquent que laïques et clercs exécutent les mêmes tâches pastorales, excepté les ministères de l'eucharistie et du pardon, vivent la même spiritualité et reçoivent la même formation théologique. Aussi est-il urgent que, dans l'Église, cesse toute discrimination fondée sur le sexe, donc que les ministères de direction soient ouverts à tous les membres selon leur compétence (en termes théologiques, nous dirions: selon leurs charismes).

Cette discrimination prive l'Église de ressources humaines précieuses et constitue, nous le craignons, un contre-témoignage. Pour être crédible, lorsqu'au nom de l'Évangile elle condamne l'injus-

tice institutionnalisée, la hiérarchie doit se dépouiller de tout de qui en elle s'apparente à cette réalité. D'autre part, pour que les laïques perçoivent que la tâche de transformer la société est une responsabilité inhérente à leur baptême, il faut tout autant reconnaître qu'ils sont, dans l'Église, pleinement responsables de l'Évangile.

## Le dialogue avec le monde

La sacramentalité de l'Église exige d'elle une qualité dans son rapport au monde qui la renvoie également à ses structures. L'Église ne peut compter être écoutée du monde si elle n'est pas elle-même ouverte au monde: elle doit dialoguer avec lui. Or, la réceptivité qu'exige le dialogue implique une disposition, critique mais réelle, au changement. Un attachement excessif au passé risque de compromettre le dialogue Église-monde et, de ce fait, la mission de l'Église. C'est ici que se produit souvent le blocage.

On nous a habitués à croire que notre Église tenait sa forme institutionnelle directement du Christ. Les études historiques ont cependant démontré la nécessité de distinguer entre la volonté du Christ de construire son Église et les formes qu'elle a prises au cours des siècles. Selon le milieu où elle se trouvait, elle réinterprétait ses structures anciennes ou adaptait à ses propres besoins des éléments empruntés aux cultures ambiantes. Une fois intégrées, ces institutions lui servaient à actualiser sa foi. La valeur religieuse qu'elles ont ainsi acquise explique l'attachement que leur porte l'Église.

Le modèle traditionnel d'autorité est une de ces structures. Dans ce modèle, la hiérarchie est considérée comme l'autorité externe, nécessaire pour vérifier l'authenticité des expressions de l'Évangile. Malgré l'insuffisance de cette conception qui fait peu confiance à l'autorité inhérente à la vérité, c'est-à-dire à sa capacité de s'imposer d'elle-même à la conscience, on hésite à s'en départir. C'est ainsi qu'au début du siècle, l'atta-

chement au passé a atteint un point de crise dans la réaction au modernisme. L'Église hiérarchique s'est alors repliée sur le passé au point de l'absolutiser. D'où la tentation de justifier l'institution ecclésiastique jusqu'en ses détails, par la lettre des Écritures.

Cette attitude «an-historique» a produit une théologie sourde à certaines valeurs contemporaines, déjà intégrées par nombre de chrétiens et de chrétiennes. Ainsi, les revendications pour la démocratisation des structures ecclésiastiques sont ignorées malgré l'appel à la dignité humaine et le souci évangélique qui s'y expriment. Cela est infidèle à la grande Tradition chrétienne qui a toujours relevé le défi de la culture, tout en demeurant fidèle à l'évangile et à sa mission.

Si «l'Évangile est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit» (Rm 1,16), son incarnation signifie pour l'Église qu'elle devienne un espace où l'être humain puisse développer toutes ses potentialités. Pour cela, l'Église se doit d'inventer de nouveaux modèles institutionnels où s'exprimeront à la fois les aspirations des chrétiens d'aujourd'hui et la Bonne Nouvelle du salut. Sa sacramentalité l'oblige à réviser ses structures en profondeur afin qu'elles deviennent un appel à une nouvelle distribution des pouvoirs dans le monde. Pour ce faire, elle devra articuler de façon cohérente les diverses ecclésiologies que le Nouveau Testament contient en germe: celle de *Corpus du Christ*, celle de *l'Église-communion* et celle de *l'Église-sacrement du salut*.

Dans la mesure où les laïques de divers horizons, hommes et femmes, y seront associés le Synode pourra être une occasion extraordinaire pour poursuivre l'aggiornamento amorcé au Concile Vatican II.

Convaincu que l'Église doit signifier son message de salut jusque dans ses structures, *Forum* suivra avec intérêt les délibérations du Synode, en espérant qu'y soit accueilli l'appel à une démocratisation du pouvoir dans l'Église<sup>6</sup>. ■

dans les prochaines livraisons de RELATIONS:

en novembre, Si le libre-échange m'était compté  
en décembre, Christianisme et modernité  
en janvier-février, Les nouveaux coopérants

6. D'ici la tenue du Synode, nous souhaitons que d'autres personnes en profitent pour s'exprimer sur la mission des laïques dans l'Église et dans le monde. Veuillez faire parvenir toute réaction à nos réflexions sur le sujet à: *Forum*, Faculté de théologie, Pavillon Félix-Antoine-Savard, Université Laval, Québec, G1K 7P4.

# dépêches

Dans l'actuel climat de violence en Afrique du Sud, des militants engagés dans la lutte pour la justice et les Églises chrétiennes sont parmi les cibles privilégiées de la répression. Plus de 40 religieuses, laïques, prêtres et agents de pastorale sont emprisonnés. Les évêques en appelaient récemment, auprès du gouvernement, des tortures infligées au père Smangaliso Mkjathwa, secrétaire général de la Conférence épiscopale catholique du pays. L'Institut de théologie contextuelle et le Secrétariat pour le document *Kairos* ont fait l'objet de plusieurs descentes et saisies. Frank Chikane et Albert Nolan, deux des responsables, sont «on the run», comme des centaines d'opposants au régime, passés dans la clandestinité. Dans ce contexte, l'intronisation récente de **Mgr Desmond Tutu** comme archevêque du Cap ne peut être qu'un message d'espérance «sur une route qui sera très dure et très douloureuse», comme le rappelait *Kairos*.

Pendant que plusieurs s'interrogent sur la faisabilité et la moralité du programme américain **Star War**, certains s'extasient déjà devant les avancées technologiques que ce programme entraînera: découvertes scientifiques capitales, amélioration des conditions de vie «civile», etc. Et, au Canada, pendant que certains s'éveillent aux dangers de la militarisation, d'autres (Marconi, Litton, Bombardier...) luttent pour l'obtention de contrats militaires que devrait justifier la création d'emplois. Mais qui pourra nous convaincre qu'aucune production ne serait plus utile que celle d'engins de guerre? De même, pourquoi ceux qui vantent avec acharnement les retombées civiles des recherches militaires ne pourraient-ils accepter d'orienter ces recherches d'abord vers des objectifs d'amélioration des conditions générales de vie?

«Dis: nous croyons en Dieu, en ce qu'il a révélé, en ce qu'il a révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et aux douze tribus. En ce que Moïse, Jésus et les Prophètes ont reçu de leur Seigneur! Nous ne faisons aucune distinction entre eux, et c'est à Lui que nous nous remettons avec confiance». Que ce credo musulman (Coran 3/84) nous permette de saluer le début de **l'an 1406 de l'ère musulmane**. Et que cette nouvelle année voie la paix entre chrétiens et musulmans régner partout!

Le Conseil des Églises (NCC) des États-Unis vient d'approuver une série de directives intitulées **La science génétique au profit de l'humanité**. On y affirme l'urgence, pour les Églises, d'étudier les acquis et les possibilités nouvelles de la science génétique contemporaine.

Tout en soulignant l'intérêt des progrès potentiels, la déclaration met en garde contre les dangers de l'exploitation économique. Le document questionne également la pratique des compagnies qui font des recherches dans des pays—habituellement les pays plus pauvres—où la législation est la moins contraignante. Représentant 31 Églises protestantes et orthodoxes orientales qui ont des vues souvent divergentes sur l'avortement, le document de la NCC a omis de statuer sur l'opportunité de l'avortement lorsque les nouvelles techniques permettent des diagnostics prénataux.

L'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) vient de lancer une nouvelle collection: «Diagnostic». C'est dans cette collection que sera publiée, cet automne, une brochure illustrée de cent cinquante pages sous le titre de *Hiroshima, 40 ans après*. **Construire la paix: espoir et défi**. Signée Simone Monet Chartrand, membre de la Voix des femmes, en collaboration avec Carmen Villemaire, cette brochure devrait être disponible en librairie.

Il y a plus de dix ans que la Commission Batshaw recommandait le maintien des jeunes dans leur milieu naturel. Pourtant plus de 10 000 vivent encore dans des centres d'accueil, au coût annuel d'environ 45 000\$ chacun. Et les autorités compétentes refusent toujours d'augmenter les ressources alternatives d'hébergement (appartements supervisés, maisons d'hébergement, services externes) mieux adaptées et moins coûteuses. Le **Bureau de consultation jeunesse (BCJ)** lance un cri d'alarme: de trop nombreux jeunes sont victimes d'abus dans les centres d'accueil. «On les enferme alors qu'ils ont seulement besoin d'aide», dénonce Claude Charbonneau, président du BCJ. Adresse: 1609 Saint-Denis, Montréal, H2X 3K3—(514) 844-1737.

Le réseau FM de Radio Canada vient de commencer la diffusion de **L'Évangile et les cultures**; cette série de quarante émissions permettra d'aborder le vaste thème de l'inculturation, ce singulier dialogue entre l'Évangile chrétien et les cultures de tant de peuples auxquels il a été révélé. Il y sera question, entre autres, des fondements théoriques de l'incarnation de la foi chrétienne dans les différentes cultures, des domaines où l'inculturation s'est exercée, des étapes qui l'ont marquée, etc. Une série à suivre.

# UNE POLITIQUE FAMILIALE

par Pierre-Yves Boily

Maison de la famille, à Québec



Le comité remet son rapport à la ministre responsable de la politique familiale:  
Mmes Christiane Bérubé, Thérèse Lavoie-Roux, M. Maurice Champagne-Gilbert, Mme Nicole Boily.

En avril 1986, était présentée au gouvernement québécois la deuxième partie du rapport du Comité de consultation sur la politique familiale. La première partie, rendue publique en octobre 1985, était une longue description des revendications exprimées durant la consultation régionale et provinciale, tenue de janvier à mai 1985<sup>1</sup>. Ce n'est que dans la deuxième partie du rapport que nous trouvons l'analyse et les recommandations du comité lui-même. Ce comité était présidé par Maurice Champagne-Gilbert, appuyé de Nicole Boily et de Christiane Bérubé.

Le discours et le style du rapport ne diffèrent pas tellement du Livre vert *Pour les familles québécoises*, paru en octobre 1984. S'y reconnaissent le même langage sociologique centré sur les rôles sexuels, le même désir de donner vraiment une place aux familles dans notre société, la même pseudo-neutralité de l'État quant aux engagements individuels et la même vue d'ensemble large et généreuse. Le livre vert et le rapport diffèrent surtout par leur présentation: on a voulu ménager les susceptibilités des divers groupes sociaux, avec raison d'ailleurs puisque le sujet de la famille touche une fibre profonde de notre culture et de notre vie.

## *Courage politique*

Une première qualité de ce rapport réside dans le courage du discours politique qui y est tenu. Parler «famille» actuelle-

ment et surtout proposer des changements sociaux et politiques pour favoriser le bien-être des familles relève proprement du courage. Dans notre société québécoise la mode politique actuelle tient plus du «reaganisme», où individu, rentabilité, profits et désengagement sont à l'honneur. Or, le rapport s'inspire d'une mentalité résolument communautaire et sociale qui fait place aux réalités vécues par les familles. Et le comité n'y va pas avec le dos de la cuillère en parlant d'un «rattrapage collectif et gouvernemental urgent en ce qui concerne les familles». Ce type de discours risque les pires outrages politiques ou le qualificatif poli de «projet intéressant mais irréalisable dans le contexte économique actuel». Et c'est ce qui arrivera si les organismes familiaux ne veillent pas au grain.

Une seconde qualité de ce rapport est qu'on a su respecter une grande majorité des revendications des organismes familiaux et sociaux. La pluralité des secteurs touchés et la justesse de plusieurs recommandations en font foi. C'est un pas dans la bonne direction. Tous les domaines de l'activité sociale sont revus sous l'angle familial et c'est ce genre de projet global que souhaitait l'ensemble des intervenants.

Les recommandations sur le soutien économique aux familles sont majeures et remettent en cause toute la philosophie du Livre blanc sur la fiscalité; heureusement! Les crédits d'impôt et les allocations familiales sont à l'honneur. Les familles démunies ou à revenu modeste bénéficient d'une attention spéciale qui respecte leur dignité. Trois ombres: le terme «monoparentale» est ambigu (recomm. no 2); le droit du père aux allocations familiales n'est pas explicitement mentionné (no 3); il est inapproprié de spécifier si ceux qui ont droit à la déduction pour frais de garde sont aux études ou au travail... (no 6).

Les chapitres sur l'habitation familiale, sur les loisirs et les

1. Voir Michel Pelletier, «Que faire de ce Livre vert», dans *Relations* no 509 (avril 1985), pages 92-95.

activités culturelles concernent surtout le palier municipal. Les organismes familiaux au plan local auraient profit à planifier des actions qui s'inspirent des recommandations dans ces domaines. Il y a là un énorme travail à faire dans tous nos milieux de vie.

## *Le mythe de l'école*

Les recommandations qui s'intéressent aux relations entre l'école et la famille relèvent du rêve de participation des années 60 et de la théorie selon laquelle l'éducation familiale est perfectionnée par le système scolaire. Or, d'une part les parents sont essouffés et font les frais de cette mode participative scolaire. D'autre part, il y a là méconnaissance importante de la croissance psycho-sociale des enfants. La famille est le lieu majeur de l'éducation; en ce qui concerne l'apprentissage des valeurs et des attitudes psycho-sociales, l'école n'est et ne sera toujours qu'un lieu complémentaire et mineur d'éducation. Les parents n'ont pas à supporter l'école; c'est plutôt l'inverse qui serait conforme à une véritable pensée familiale et communautaire. Il faudrait recentrer les énergies sur le soutien à donner aux familles. L'Église québécoise, qui a une grande part de responsabilité dans les détournements d'énergie qui ont conduit aux faiblesses actuelles, devrait reviser ses positions sur ce sujet.

Les services de garde à l'enfance reçoivent à juste titre une place importante dans le rapport. Les recommandations les concernant sont judicieuses et urgentes. Seul élément à déplorer: le peu d'importance donnée à l'implication des parents et aux services de garde en milieu familial. La présence des permanents de l'Office des services de garde se fait trop sentir dans la rédaction de cette section.

Le chapitre sur les services sociaux est très court mais contient des recommandations majeures concernant l'orientation familiale et communautaire des activités du réseau public. La commission Rochon devrait fortement s'en inspirer. Malheureusement peu d'espoirs sont permis à moins que des pressions ne s'exercent à nouveau pour faire respecter l'intérêt de la famille. Un seul reproche à cette section: la promotion de l'avortement et son identification comme moyen de planification des naissances (recomm. no 101).

## *Les familles et la loi*

Le chapitre sur le droit de la famille formule des recommandations utiles en ce qui a trait au processus judiciaire. Mais nous y retrouvons aussi un exemple flagrant de confusion et de contradiction dans la position que prend le comité quant au lien entre couple et famille. Dans les principes qu'il énonce sur l'intervention de l'État, le comité déclare, au début de son rapport (p 15), que l'État doit rester neutre à l'égard des choix de vie individuels. Cette position de principe veut à tout prix dissocier couple et famille pour correspondre à une mode néo-libérale individualiste. Dans les recommandations concrètes (par exemple dans la recommandation no 105 qui propose un partage égal des biens meubles et immeubles), chaque fois que le couple est touché par une mesure, le comité favorise pourtant une intervention de l'État. Dissocier couple et famille est une élucubration d'adulte qui fait fi de l'expérience psycho-sociale réelle de tous les fils et filles. À cet égard, l'Église devra renouveler son langage, pour réaffirmer simplement et clairement le lien fondamental entre le couple et la famille.

Le chapitre sur la lutte contre la violence familiale est déroutant à maints égards. Il propose une judiciarisation accrue du processus d'intervention. On oublie complètement que la violence relève d'une dynamique familiale et culturelle et on met l'accent sur l'individu et sur sa faute. Loin de nier la gravité de ce problème de violence et conscients de l'urgence d'intervenir, nous pourrions appuyer la recommandation (no 122) d'une action collective de sensibilisation et de mobilisation pour réduire la violence familiale. Mais il s'agira aussi de développer un type d'intervention plus familial et communautaire que judiciaire.

## *La mise en application*

Le dernier chapitre propose des structures administratives assez souples et qui offrent des garanties de succès à long terme pour assurer l'application de la politique familiale. Tel que le suggère le comité, ces structures politiques devraient être le premier pas de la mise en oeuvre de la politique familiale. Un conseil national relevant du Conseil exécutif pourrait donner beaucoup de crédibilité au discours familial. Un «Centre de solidarité des familles» peut être un bon instrument d'action directe dans chaque milieu concerné.

Une réserve cependant: dans le mandat proposé pour ce Centre de solidarité, il est question de regrouper les organismes concernés par la politique familiale, ce qui risque de tourner à la récupération de ces organismes par l'État. Les regroupements familiaux devraient demeurer complètement autonomes face à l'État. Fait à remarquer d'ailleurs, l'existence et le travail des organismes familiaux et communautaires ne sont reconnus que marginalement dans le rapport. Tout est rédigé comme si le comité entérinait le désintéressement des médias face aux organismes familiaux. Dommage: la balle demeure dans notre camp.

Le comité conclut son rapport par un choix de priorités dont l'ordre est assez confus. La mise en place des structures administratives est certes le premier élément nécessaire. Mais on propose immédiatement après les amendements au code civil et la judiciarisation de la violence familiale. Ces deux aspects curatifs rejoignent les revendications des groupes féministes et ne sont pas des éléments centraux d'une politique familiale. Ce sont les mesures concernant le soutien économique, le monde du travail, les services de garde et les services sociaux (dont la médiation) qui devraient d'abord être considérées. Le débat autour des priorités sera nécessaire et ardu parce qu'il est entre autre lié à une définition de la famille. Or le comité fournit de la famille une pseudo-définition, édulcorée, descriptive de valeurs qui sont additionnées les unes aux autres sans lien véritable<sup>2</sup>.

Les organismes familiaux et les groupes communautaires devront donc redoubler d'efforts pour exercer des pressions afin que ce rapport ne tombe pas dans l'oubli. Quant à l'Église, en plus du support à offrir aux organismes familiaux et communautaires, elle devra demeurer vigilante devant le discours pseudo-rationnel de privatisation élaboré par le rapport Gobeil et par la commission Rochon. Si ce discours politique à la mode gagne du terrain, les espoirs d'arriver à une politique familiale seront relégués aux oubliettes. ■

2. Voici cette «définition» (page 39): «Premier de nos milieux de vie, première de nos institutions, la famille remplit des fonctions qui sont à la source du développement des personnes et de notre existence collective; les familles québécoises ont donc droit, quels que soient les liens qui unissent leurs membres, à travers les divers cycles de vie qu'elles franchissent, à un soutien collectif approprié, du seul fait notamment de ce que les parents accomplissent pour assumer la prise en charge des enfants dont ils sont responsables devant la société et devant la loi».

# Au milieu de tous les déclin LE SACRIFICE ET THÉRÈSE

par Yves Lever



"Thérèse", d'Alain Cavalier.

Critiques et cinéphiles n'auront pas trouvé de grosses surprises dans l'édition 1986 du Festival des Films du monde. Comme d'habitude, la compétition officielle n'a attiré que peu de productions de valeur (3 ou 4 sur 21) et les projections les plus courues restaient celles des gros titres des autres festivals. Une meilleure représentation des petits cinémas nationaux permettait toutefois à quelques audacieux de faire d'heureuses découvertes, notamment chez les Yougoslaves, Coréens, Turcs, Chinois, Africains, Latino-américains; dommage que ces salles soient restées aux trois quarts vides, car le public n'accourt que pour les quelques valeurs sûres consacrées ailleurs et pour quelques films-vedettes commercialement publicisés (l'aspect éducation du public dont se glorifie le directeur du Festival, Serge Losique, nous semble une bonne blague).

## Les déclin

Dans l'ensemble, l'année 1985-1986 paraît très moyenne. Heureusement qu'il y eut *Le sacrifice* d'Andrei Tarkovsky et *Thérèse* d'Alain Cavalier pour sortir du conventionnel et surprendre même les plus blasés. Ces deux films, fort différents dans leur esthétique mais pareillement révolutionnaires dans leur thématique, proposent une antithèse radicale au constat du *Déclin de l'empire américain* de Denys Arcand, film qui depuis Can-

nes n'en finit plus de faire un malheur et de meubler les conversations des Québécois.

Le rapprochement peut étonner, à moins de considérer la trame de fond de ces oeuvres. Si *Le Déclin* obtient autant de succès, c'est parce qu'il constate avec humour et grande efficacité cinématographique le problème très réel vécu par les occidentaux dans les années 80: le déclin des idéaux collectifs, des grands projets ralliant les groupes, parallèlement à l'accent mis sur le respect de l'individu, sur le bonheur personnel. Dans les milieux intellectuels, les grandes idéologies sur le nous — pensons à ce nous, le monde ordinaire qui a «animé» (au sens étymologique) toute une génération de militants de gauche comme de droite —, se voient remplacées par l'analyse des conditions les plus susceptibles d'assurer le bonheur du moi, de cet individu si cher aux idéologues du Parti libéral.

L'accent tout-à-fait contemporain mis sur les droits de la personne s'inscrit d'ailleurs dans ce mouvement et en constitue le volet positif. La recherche effrénée de biens de consommation individuels (que se soit le pouvoir, l'auto, le manger ou le sexe) et l'effritement des solidarités (dans les organismes comme dans le couple) en dressent un triste volet négatif. Cette perception du film d'Arcand tombe tellement juste et s'applique en tellement de lieux que, spontanément, des confrères critiques et moi l'utilisons, après certaines projections au festival, pour parler du déclin de l'empire chinois, ou cubain, ou coréen, etc. Quand, au milieu de ce courant universel, des films osent parler d'âme et de conscience, c'est le choc culturel!

## Un cri d'alarme

L'anecdote du *Sacrifice* est toute simple: Alexandre, ancien acteur shakespearien, écrivain, journaliste et critique d'art, vit à la campagne avec sa femme et son jeune fils, qu'il appelle affectueusement Petit Garçon, et devant qui il philosophe. C'est le jour de son anniversaire, des parents et amis viennent souper avec eux et le repas est interrompu par la nouvelle, captée à la télévision juste avant qu'elle ne s'éteigne définitivement, que la guerre atomique est en cours. Suivent une série de scènes où les personnages s'affrontent tandis qu'Alexandre se retire de plus en plus en lui-même et dans sa prière; c'est au coeur de celle-ci qu'il offre (en suédois, la langue du tournage, «offert» signifie à la fois offrande et sacrifice) sa vie à Dieu, qu'il accepte de ne plus voir Petit Garçon et de quitter la maison qu'il aime tant, pour «que tout redevienne comme avant», pour que ce désastre nucléaire n'ait jamais eu lieu. Puis c'est le matin, Alexandre se réveille, une lampe électrique allumée près de lui: toute la «guerre» n'avait été que rêve, cauchemar. Mais Alexandre maintient son offrande et consomme son sacrifice absolu pour conjurer (au moins retarder) la folie absolue des hommes qui préparent l'anéantissement nucléaire.

Dans *Le Sacrifice*, le cinéphile est d'abord séduit par une esthétique très raffinée utilisant le plan-séquence et de lents mouvements de caméra pour donner beaucoup d'unité à chaque scène et à l'ensemble; par un travail sur la lumière, en extérieur ou avec les éclairages intérieurs, qui fait de chaque image un véritable tableau et qui, avec ses teintes toutes en nuances, suscite une grande force d'émotion; par une composition rigoureuse éliminant tout élément non signifiant. Le ton du début est assez réaliste, mais à mesure que l'action se développe et que l'on pénètre dans la vie intérieure d'Alexandre, l'atmosphère bascule dans une sorte de surréal où chaque perception est décuplée dans son effet. Tout semble «naturel», vu le climat de guerre en cours, et le devient encore plus quand on comprend qu'il s'agissait d'un cauchemar. La guerre nucléaire, c'est l'apocalypse au sens strict de révélation de la vérité totale. L'esthétique, ici, se hisse à la hauteur de cette vérité qui, pour le croyant, évoque le jardin de Gethsémani.

C'est un cri d'alarme que Tarkovsky, Russe exilé et ami des dissidents, angoissé comme Soljenitsyne par le matérialisme et le «suicide spirituel» de l'Occident, veut lancer au monde. Pour lui, croyant, le cinéma doit être moral et si chacun de ses films précédents soulevait le problème de la conscience individuelle face aux systèmes, ce n'était pas pour prôner la fuite, mais pour l'y engager profondément et en faire un levain qui, de l'intérieur, puisse changer les systèmes. Et il affirme: «Pour acquérir cette espèce d'autonomie morale où l'on cesse de considérer uniquement les valeurs matérielles, où l'on échappe au statut d'objet d'expérimentation entre les mains de la société, une voie — parmi tant d'autres — est la capacité de s'offrir en sacrifice».

On sait que Tarkovsky est atteint d'un mal incurable. *Le Sacrifice* est probablement son dernier film. On peut penser qu'il l'a réalisé comme pour donner un sens à sa mort proche. Comme s'il voulait dire à son tour: «Ma vie, nul ne la prend, c'est moi qui la donne...»

## Une passion d'absolu

Un film sur sainte Thérèse de Lisieux ne pouvait, pour accéder à sa vérité «morale» et esthétique, que se situer dans la même perspective d'offrande et de sacrifice. *Thérèse* d'Alain Cavalier, a surpris les festivaliers de Montréal, comme ceux de Cannes, plus que tout autre film.

Rarement voit-on réalisée autant que dans *Thérèse* une telle symbiose forme-contenu. Pour des raisons de budget d'abord (le film n'a coûté qu'environ 1,3 million de dollars, moins qu'un long métrage québécois moyen!), mais aussi parce que Cavalier découvrit rapidement que c'était la meilleure forme possible, il se compose de courtes scènes jouées devant une simple toile de fond grise inspirée d'une peinture de Manet, ponctuées par des fondus au noir, n'utilisant que quelques accessoires symboliques (la grille de bois pour évoquer tout le Carmel, un simple lit-tréteau pour la cellule, la glace dans un bassin pour l'hiver, etc.), et dépouillées à l'extrême de tout ce qui ne doit pas ajouter un sens particulier. Une pareille simplicité commande la gestuelle des personnages, les dialogues et l'interprétation (par une jeune inconnue, ce qui semblait une nécessité au réalisateur — il aurait été aussi ridicule qu'inefficace d'utiliser une star comme Adjani dans ce rôle!). Paradoxalement, cette simplicité et cette absence des murs du Carmel confèrent à l'ensemble une valeur «documentaire» que tous ceux qui connaissent la vie monastique trouveront très juste, car elle va à l'essentiel.

*Thérèse* évite tout autant le sermon hagiographique que le plaidoyer iconoclaste. Il ne cherche ni la thèse, ni la démonstration, mais simplement l'exposition la plus honnête possible de cette passion d'absolu qui a pu animer une jeune fille de quinze ans. Il raconte simplement les démarches, jusqu'auprès du Pape, de la jeune Thérèse Martin pour entrer au Carmel, les petits riens de la vie courante en ce lieu de silence, le travail, les repas, les mortifications, les soins aux malades, les récréations, une joyeuse fête de Noël, les prières, la récitation des Écritures; finalement, la tuberculose et la mort de Thérèse.

Cavalier donne à voir sans essayer d'expliquer l'ineffable, sans tenter d'interpréter cette mystérieuse et singulière passion de la sainteté. Mais de ce récit tout en simplicité, il se dégage une extraordinaire histoire d'amour entre une adolescente et le Christ, un hommage vibrant à l'idéalisme et au désir d'absolu de la jeunesse quand elle n'est pas encore distraite (corrompue) par la soif de la consommation. Du visage tout en joie de Thérèse, de la gravité des gestes posés comme du langage très (matri)monial de la prière formulée à travers le *Cantique des Cantiques* se dégage une émotion d'une intensité et d'une qualité rarement atteintes au cinéma.

D'autre part, tout n'est pas que gravité dans cette vie: les bouteilles de champagne, «du vrai», reçues en cadeau arrosent un Noël d'une étonnante fraîcheur; certaines réparties («Dire qu'on en pince toutes pour un type mort il y a deux mille ans et qu'on ne sait même pas s'il existe») ou cette altercation entre la prieure et le jeune médecin laïque: «Thérèse souffre, ma mère.» «Comme notre Seigneur Jésus, mon fils.» «Oui, mais lui, ça n'a duré qu'une journée!», témoignent d'un humour assez inattendu dans un sujet si grave.

\*\*\*

Si ces deux films rallient toute la critique et les publics, ce n'est évidemment pas pour leur aspect «religieux» (un film n'est pas plus «religieux» qu'une messe à la télévision n'est un sacrement). C'est parce que ce sont de très bons films, point! Des oeuvres qui savent avec une grande maîtrise de l'expression cinématographique mettre en spectacle une passion tout intérieure et la recherche d'un sens absolu à la vie humaine. Que l'on dépasse ou non ce niveau du spectacle pour y reconnaître un signe de l'indicible ou une interpellation dépend de la libre interprétation de chacun; de même que chacun reste libre de répondre ou non, pour lui-même avant tout, aux questions «impertinentes» posées par ces deux films. Mais on ne peut que se réjouir de voir un petit coin du cinéma le plus moderne s'élever au-dessus du terre-à-terre romantico-policier pour énoncer ces questions du «supplément d'âme». ■

## RECENSIONS D'OCTOBRE

# lectures

F. Benoit, P. Chauveau: *Acceptation globale* □ Jean Baudrillard: *Amérique* □ Alvin Toffler: *S'adapter ou périr* □ Jean Bottéro: *Naissance de Dieu. La Bible et l'histoire.*

### Acceptation globale

**e**xagéré. Caricatural. Provocant. *Acceptation globale* est avant tout un pamphlet, c'est-à-dire en même temps un effort de lucidité et un cri de protestation.

L'analyse veut expliquer la situation difficile des jeunes en appliquant la grille d'un conflit de générations. Les auteurs découpent différentes visions du monde, où ils cherchent le produit de contextes socio-économiques distincts et le reflet des attitudes psychologiques propres aux trois dernières générations de Québécois.

Le plaidoyer refuse la critique trop facile et les préjugés courants qu'on plaque sur les jeunes de moins de 30 ans (apolitiques, non instruits): «il faut dénoncer l'injustice faite à notre égard... contester l'héritage laissé par les deux précédentes décennies» (page 12). En fait, le livre rend aux grand-parents et aux parents, la monnaie de leur pièce.

Mais quel portrait peint-on de ces générations soi-disant opposées? Les plus de 45 ans sont les *modernistes globalistes* (MG). Ils aiment agir, bâtir et amasser pour la collectivité. Ils s'opposent à l'autoritarisme et à l'obscurantisme. Ce sont les derniers produits du Cours classique, ils ont fait la Révolution tranquille et

aujourd'hui ils dirigent le Québec. Ceux qui ont de 30 à 45 ans sont les *refus globalistes* (RG). Forts de leur nombre (ils ont été le «baby boom»), ils ont surtout appris à contester tout ce qui menace leur ego. Foncièrement insécures, ils se cherchent dans des modes et tentent de s'épanouir en protégeant leurs acquis. S'ils sont solidaires, c'est entre eux, pour défendre leurs privilèges et mieux dilapider la fortune sociale amassée par les MG.

Les *accepteurs globalistes* (AG), pour leur part, ont entre 20 et 30 ans; ils connaissent surtout le vide d'emploi et l'avenir bloqué. Il n'existe aucune cohésion entre eux et ils sont prêts à accepter «tout», c'est-à-dire n'importe quoi, pour survivre. Ils paient la note d'une société mal foutue. L'AG est un cobaye qui a fait les frais des réformes des années 60 et des contestations des années 70.

Pour le MG, agir c'est vivre; pour le RG, vivre c'est contester; pour le AG, il s'agit d'accepter pour survivre. Toute l'analyse tourne autour de la problématique de l'emploi. Mais ces générations, ces «classes d'âge» sont-elles vraiment celles qui déterminent le plus les individus au Québec? Et les classes sociales? N'y a-t-il pas des chômeurs et des chômeuses de tous les âges, même si les jeunes sont les plus touchés? N'est-on pas un privilégié, un étudiant ou un ouvrier avant d'être un accepteur ou un refuseur?

Accepter tout, mais quoi au juste? Les auteurs proposent aux jeunes d'accepter des idéaux et des comportements auxquels ils ne croient pas, afin de pouvoir se faire un nid dans le système actuel, quitte à pratiquer la lutte des âges contre les RG, afin de les déloger et de trouver enfin une place au soleil.

Simpliste dans son analyse, car notre réalité ne se réduit pas à un conflit de générations, *Acceptation globale* a le grand mérite de donner une voix aux jeunes. Ses exagérations sont bienvenues: on ne bâtit pas un manifeste à coup de nuances. ■

François Morissette

### Amérique

J'ai haï ce livre. J'ai adoré sa couverture (ce titre dépouillé, tout en noir, sur un ciel bleu cendre dominant au premier plan un skyline montréalais). Et puis, je me suis rappelé l'auteur des années 70, les grands crus de Jean Baudrillard: *Le système des objets*, *La société de consommation*, *La critique de l'économie politique du signe*. Nostalgique, j'ai replongé—quelques rares mais vifs plaisirs rachètent le boy-scoutisme de l'ensemble...

Côté plaisirs, surprises, titillations: la formule-choc, la richesse référentielle, l'élégance du vocable—ainsi ce désert, «critique, extatique de la culture... forme extatique de la disparition»; «la religion, comme effet spécial»; et, rarissime coup de griffe: «à défaut d'identité, les Américains ont une dentition merveilleuse»... Baudrillard, homme de gauche devenu homme du monde, est décidément un fin causeur...

Au plan du contenu, on trouvera sans doute juste, bien qu'implacable, l'esprit de synthèse de l'auteur qui le fait exécuter, en quelques belles phrases, une certaine Europe crispée (mais, plus modestement, Crozier parlait d'une France «bloquée»; Updike, plus récemment, d'une France «nerveuse»), figée dans un décorum d'avant-hier et des manières du siècle dernier, foncièrement inapte à toute modernisation qui passe par le dégel des rapports sociaux: «... quand on revient en France, on a surtout l'impression visqueuse de petit racisme... (164)... de mélancolie des analyses... (55)... de promiscuité honteuse... (166)... d'affectation... (186)... et de dramatisation de la parole... (243)... pathos et rhétorique de la relation sociale... (univers) toujours culturel, et légèrement ridicule dans sa culturalité héréditaire...» (ibid.)

Bon. Mais il y a le reste...

D'abord—et en commençant par le plus anodin—la manie (si française...) du terme anglais, là même où le français fournit son exact équivalent: les «free-ways», les (sic) «suburbs», les «down-towns», le «scenery», le «feedback», le «word-processor», les «funeral homes», et j'en passe des masses et des masses, en n'oubliant pas cependant les titres des chapitres, «Vanishing point», «Desert for ever»...

Pire: le dithyrambe à peu près systématique, et l'inconscience apparente, de la part de l'auteur, qu'il nage en plein délire: «breakfast, movie, service religieux, l'amour et la mort, tout en voiture --, la vie entière en drive-in. Grandiose» (131). Mais on peut comprendre: l'Amérique est loin—là bas (en France...).

Le reste relève de la catégorie du pénible: le charriage (l'autoroute comme abolition des destins individuels, le jogging sur la place comme évocation de l'apocalypse), l'abscons et l'épate confondus («...lieux sublimes et transpolitiques de l'extraterranéité»), le jeu du double sens, qui permet de dire n'importe quoi et son contraire («les cactus sont éternels, mais aussi éphémères...»141) («les files d'attente devant les restaurants de luxe... sont souvent plus longues que

devant les soupes populaires. C'est ça, la démocratie...»116) Et ici, je crains que le livre ne nous tombe des mains. Ce récit de voyage, qui aurait pu être un bel essai sur le désert, est pourri d'anti-intellectualisme («rouler, pour en savoir plus long sur la société que toutes les disciplines réunies», 108), conséquence logique d'une philosophie du lézard («ce pays est naïf, il faut y être naïf», 125) permettant toutes les pirouettes du style «ce qui est absurde est aussi admirable» (101).

*Amérique* de Baudrillard est un livre (auto) publicitaire, mimant d'un peu trop près son objet: le vide, le rien, la vitesse, le «look», la surface. Étrange gadget d'un ex-intellectuel découvrant les vertus du chewing-gum (joli pastiche, non?). Mais je laisse la parole à l'auteur: «tout là-dedans est vrai (si on veut), puisque le texte lui-même est à l'image du stéréotype hystérique dont il gratifie la Californie... on peut dire exactement l'inverse de ce qu'il dit dans les mêmes termes...» (206). ■

Richard Dubois

## S'adapter ou périr

En 1968, les dirigeants de l'American Telephone and Telegraph Company demandent à Alvin Toffler de procéder à une étude de fond en comble de la compagnie, pour en redéfinir la mission. A cette époque, l'auteur travaille à préparer *Le choc du futur*, qui connaîtra la carrière que l'on sait. Terminé en 1972, le rapport de Toffler appartiendra à l'AT&T. En 1984, l'auteur est autorisé à le rendre public.

Il ne s'agit donc pas d'un livre récent mais d'une étude de cas datant de 1972. Dans son prologue, l'auteur s'explique sur la publication du rapport (p. 11-32). Puis il présente le texte même du rapport distribué en six parties (les préceptes d'hier, la déstandardisation, l'escalade de l'innovation, les postulats de demain, la structure de demain, projet pour une entreprise super-industrialiste) et un appendice (stratégies alternatives pour la participation).

Les habitués de Toffler y retrouveront les qualités et les défauts de l'auteur du *Choc du futur* et de *La troisième vague*. Simplicité, clarté, sens aigu de l'image symbolique, globalisme de la pensée, généralisations faciles, fascination du futur. J'ai trouvé à la lecture du document deux intérêts. D'abord, l'application que fait l'auteur de son cadre conceptuel à

une très grande compagnie. Au lieu de se perdre dans le dédale de l'analyse de la compagnie comme telle, l'auteur s'attarde surtout à définir l'environnement dans lequel la compagnie devra vivre désormais. À cet égard, sa pensée est généreuse et sensible aux responsabilités sociales de l'entreprise (par exemple: pp. 167-173). L'auteur ne pousse pas loin l'analyse managériale des modifications. Mais il propose carrément des changements à la structure même de l'organisation pour lui permettre de passer à l'ère «super-industrialiste» (ce qu'il appellera ailleurs l'industrie de la troisième vague). Sur ce point, la pensée de l'auteur a résisté au temps et a été mise en application et par l'AT&T et par d'autres grandes compagnies: «il y a des limites aux économies d'échelle» (p.120).

Le deuxième intérêt plus général consiste à observer la justesse et les ratés de l'auteur dans sa perception globale du futur. Il insiste fortement sur l'aspect novateur du futur (dans *Le choc du futur* les concepts-clés sont l'éphémère, le nouveau, l'hyper-choix). Il a manifestement mal pressenti deux choses. Il n'a pas vu venir la crise économique qui devait ralentir l'engouement pour la «novation» et le développement, et stopper la mobilité. Il ne parle jamais du vieillissement de la population. On a l'impression que le futur existe déjà, qu'il est inexorable.

L'auteur n'a pas non plus pressenti le courant de déréglementation. Il s'en excuse d'ailleurs lui-même: «C'est là, à mon avis, la plus grave erreur de perspective qui entache le rapport» (p. 157). Il se dit partisan de ce courant «à la condition qu'il soit assorti de dispositions de sauvegarde afin de protéger le consommateur» (p.158).

En bref, un petit livre agréable, peu technique, suggestif et de nature à soulever d'excellentes discussions. ■

André Beauchamp

## Naissance de Dieu

Spécialiste des religions sémitiques anciennes et professeur d'assyriologie à la Section de philologie et d'histoire de l'École pratique des hautes études, Jean Bottéro présente ainsi son livre, modeste recueil de cinq essais d'étendue variable, écrits au fil des ans: «Le peuple qui, sur mille ans, a vécu et écrit ces multiples ouvrages colligés ensuite dans la Bible, ne nous a rien

apporté, rien laissé, si ce n'est cette idée, qu'il est le premier à avoir découverte et proclamée, puis, en fin de compte imposée, de l'Unicité et de la Transcendance absolues de Dieu: sans doute la conception de notre esprit qui nous tire le plus à contre-mont de notre pente naturelle, qui nous dépasse le plus, qui nous hausse le plus au-dessus de nous-mêmes, et qui, pour cette raison mérite le plus notre stupeur, notre admiration, notre applaudissement... C'est précisément ce legs et ce «message» essentiel de la Bible que j'ai voulu partout, dans ces pages, mettre en avant, et que j'ai entendu introduire aussi dans mon titre, en suggérant que, grâce à ces vieux écrits étudiés sur le plan historique, nous pouvons assister à la propre *Naissance de Dieu* dans l'esprit de l'Homme».

Le premier essai, le plus long, résume l'évolution de la religion de l'Ancien Israël, la longue marche, à la fois modeste et triomphale, de ce peuple avec son Dieu. Et ce parcours est fascinant: un peuple a, en mille ans, fait naître l'idée de l'unité de Dieu: «une poignée de fidèles d'un Dieu d'abord obscur a, par le seul attachement à sa personne et la seule foi en lui, sans même le secours de la pensée proprement rationnelle, bien avant que cette dernière se soit imposée et ait donné ses preuves, chez les Grecs, non seulement fait de ce Dieu le Seul et l'Unique de tout l'Univers, mais est arrivée en quelques siècles à une intériorisation, un anoblissement de la religiosité tels que personne ne les a dépassés depuis et que, il faut bien le reconnaître, bon gré mal gré, les deux millénaires qui nous ont faits ce que nous sommes en

ont vécu, et nous-mêmes en vivons toujours, n'ayant encore rien trouvé de plus haut et de mieux dans ce domaine». Et l'auteur de retracer dans ses grandes lignes cette lente découverte de Dieu, depuis Abraham jusqu'au seuil de l'ère chrétienne.

Les quatre autres études sont beaucoup plus restreintes. La première traite du plus ancien poème de la Bible, le Cantique de Déborah qui est rapporté au chapitre cinquième du livre des Juges. Il date du onzième siècle avant notre ère. L'auteur replace le poème au milieu des événements qu'il évoque, puis en donne une superbe traduction. Trouvant puéril, sinon blasphématoire, d'élucubrer autour de cette glorieuse pièce une sorte de commentaire esthétique, inutile et pédant, il souligne deux traits qui, s'ils éclatent en ce vieux poème, sont également traditionnels dans la poésie hébraïque la meilleure: l'extrême liberté dans la forme et la sobriété extraordinaire dans l'exposé.

C'est aux origines de l'univers selon la Bible qu'est consacrée l'étude suivante. L'auteur situe et traduit quatre passages bibliques qui font allusion aux origines de l'univers: les récits yahviste et sacerdotal de la création (Gn 1-2), le Psaume 104 et le discours de Yahvé dans Job 38, 1-42, 6. Il compare les cosmogonies théologiques de ces textes avec les cosmogonies babyloniennes, soulignant l'originalité du récit yahviste qui porte encore la marque d'une mentalité d'habitants des oasis, pour qui créer, c'est d'abord irriguer le désert et fertiliser le sol; cette conception de la création serait peut-être

d'abord d'origine palestinienne, alors que le récit sacerdotal de la création pourrait bien s'inspirer des mythologies babyloniennes tant il insiste sur l'Abîme initial et sur les eaux primordiales que Dieu sépara et ordonna.

Les deux derniers textes abordent le problème du Mal: le récit du péché originel, où Bottéro voit un mythe qui explique que l'Homme, depuis son ancêtre adamique, est toujours responsable du mal qu'il commet. L'auteur, enfin, après avoir situé le livre de l'Ecclésiaste, en donne une splendide traduction, décapée de tous les ajouts qui déparent le texte. Ainsi apparaît assez clairement la problématique de l'auteur biblique, aux prises avec la question redoutable du mal, qu'il n'arrive pas à comprendre, et à laquelle il ne semble pas y avoir de réponse, sauf à se réfugier dans la Transcendance absolue de Dieu, devant laquelle, et quoi qu'il arrive, le seul sentiment et le seul jugement ne peuvent être que l'admiration et l'approbation.

Le livre de Bottéro est séduisant par sa clarté, sa rigueur, la qualité de sa langue, la splendeur des traductions proposées et par la maîtrise de l'érudition qui est partout sous-jacente, mais dont il n'est jamais fait étalage. Travail magnifique où ni la foi ni la science ne trouvent à redire, que le lecteur cultivé croyant ou incroyant lira avec grand intérêt, car «que l'on adhère ou non à son message, qu'on le rattache ou non à Dieu, la Bible résume évidemment un des plus hauts moments de l'histoire humaine». ■

Gérard Rochais

## références

Benoit, F. et Chauveau, P., *Acceptation globale*, Boréal, Montréal, 1986; 121 pages.

Baudrillard, Jean, *Amé-rique*, Grasset, Paris, 1986; 249 pages.

Toffler, Alvin, *S'adapter ou périr. L'entreprise face aux choix du futur*, Denoel, Paris, 1986; 211 pages.

Bottéro, Jean, *Naissance de Dieu. La Bible et l'histoire*, Gallimard, Paris, 1986; 262 pages.

À SIGNALER. Le premier volume de la collection des «Cahiers d'études pastorales», publié chez Fides sous la direction de la section d'études pastorales de la faculté de théologie de l'Université de Montréal, est consacré aux *Relations clercs-laïcs*. Cette «analyse d'une crise» regroupe des témoignages personnels (la transformation d'une permanence de mouvement en institut de vie consacrée, l'engagement des femmes en pastorale), des enquêtes (entre autres, sur la préparation aux sacrements comme nouveau lieu de rencontre entre clercs et laïcs), des analyses théologiques (laïcs et clerc, des catégories à dépasser voire à supprimer — morale cléricale, morale laïque) et enfin des essais de prospective (vers des communautés laïcales). Bien structuré, ce recueil de seize articles de dimensions et de technicité variables nous présente à la fois un miroir de ce qui se vit et de ce qui germe dans l'Église du Québec, et un instrument de réflexion aussi solide que courageux. Une référence indispensable dans cette année de préparation au prochain Synode. (A. Beaudry)

# dépêches

Le célèbre théologien péruvien **Gustavo Gutierrez** déclarait récemment que c'est en rejetant, de manière claire et vigoureuse, les conditions inhumaines de pauvreté qui règnent en Amérique latine que les chrétiens peuvent le plus efficacement lutter contre les aspects négatifs du vaste mouvement de sécularisation du monde moderne. Quand la foi peut refléter la réalité sociale, culturelle et politique dans laquelle elle s'incarne, elle s'enrichit, s'approfondit et permet un dialogue fécond entre croyants et non-croyants. Mais la théologie de la libération, disait-il, ne peut en aucun cas être confondue avec une pure et simple prolongation des luttes des mouvements en faveur de l'instauration des libertés civiles. (IPS)

Une étude du groupe de recherche démocrate du Congrès américain vient de révéler que les 0,5% de la population américaine qui forment la classe des «**super-riches**» (au moins 2,5 millions de dollars US) contrôlent maintenant 35% de la richesse du pays... et que leur part ne cesse de s'accroître. À noter que ce 35% ne rend pas compte de la richesse concentrée entre les mains des «très riches» (au moins 1,7 million US). On imagine facilement la très faible part qui revient aux «pauvres» ou encore aux «très pauvres». Comme on est loin de la justice distributive ou de la démocratie économique défendues par les évêques américains!

Gisèle Turcot, aidée de théologiennes et d'exégètes, animera cet automne six rencontres qui intéresseront ceux et celles qui veulent connaître les espérances qui fleurissent dans notre Église. La série «**Être femme dans l'Église du Québec**» se déroulera à la salle du Gesù, 1200 rue Bleury, tous les mardis, du 16 septembre au 21 octobre. Renseignements: (514) 866-2305.

La **secte mooniste** se dit prête à prendre la tête d'une large coalition de toutes les sectes fondamentalistes mexicaines, dans une vaste croisade anti-communiste. L'action des moonistes, comme celle des sectes fondamentalistes, semble se concentrer dans la région de Chiapas, à la frontière du Guatemala. C'est une région particulièrement pauvre et défavorisée, et donc plus vulnérable à l'influence des groupes fondamentalistes, qui bénéficient de ressources financières très importantes. Tous ces groupes, souvent accusés de collusion avec la CIA, constituent une menace de plus en plus grave à la culture mexicaine. Et leur anti-communisme, aussi virulent qu'intransigeant,

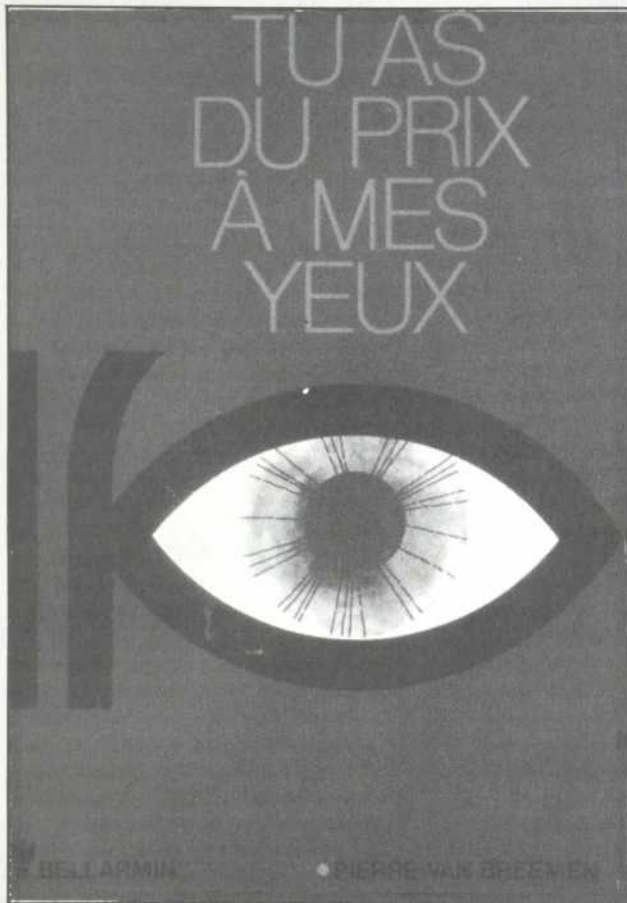
peut devenir un facteur important de déstabilisation sociale et politique (IPS)

«**Les nouvelles religions**», c'est le titre d'un numéro spécial de la revue *Thought*, daté de juin 1986 (vol. LXI, no 241). L'intérêt de ce dossier vient de ce qu'on y aborde la question des «cultes» et des «sectes» non seulement du point de vue de la sociologie religieuse mais aussi au plan des droits et libertés de la personne. D'où des articles sur les limites de la liberté religieuse, la psychologie de l'entrée et de la sortie (affiliation/désaffiliation), le mythe et la réalité du lavage de cerveau, les méthodes de déprogrammation et les «*uncivil religions*». La revue *Thought* est publiée par Fordham University Press, Bronx, New York 10458; l'exemplaire se vend 7,50\$ US.

Quarante ans après sa fondation, **l'Unicef** (Fonds des Nations unies pour l'enfance), est loin d'avoir achevé sa mission au service des enfants du monde. Outre la poursuite de projets de santé, de nutrition et d'éducation, l'UNICEF vient d'entreprendre une vaste campagne de vaccination. On compte immuniser tous les enfants du tiers monde, d'ici 1990. Cela demandera beaucoup de bonne volonté, d'efforts... et d'argent. C'est pourquoi, cette année encore, l'UNICEF organise en octobre toute une série d'activités de financement auprès des jeunes et des moins jeunes. Si vous désirez participer à cette campagne ou mieux connaître l'UNICEF, communiquez avec ses responsables au 353, rue Saint-Nicolas, à Montréal H2Y—(514) 288-1305.

Le **Comité provincial des malades**, qui se veut le défenseur des droits des 60 000 personnes hospitalisées à vie au Québec, entreprendra, du 1er au 15 novembre, sa campagne annuelle de souscription. Pour plus d'information s'adresser au 2525, boul. Daniel-Johnson, bureau 675, Laval, Qc. H7T 1S9

«**Refaire la carte des milieux populaires** de Montréal», c'est ainsi que Guy Paiement, du Centre Saint-Pierre de Montréal, décrit l'objectif du colloque qui aura lieu le samedi 8 novembre prochain. Précédé de rencontres par quartier, ce colloque sera une occasion unique de découvrir les richesses communautaires des différents quartiers et de solidifier les réseaux. Pour plus d'information, téléphonez à Guy Paiement au (514) 524-3561.



TU AS  
DU PRIX  
À MES YEUX

par Pierre Van Breemen

L'auteur de *Comme le pain rompu* nous livre un ouvrage qui a pour objet la foi telle qu'elle nous est transmise par les paroles de l'Écriture.

Dans une approche morale, c'est mon amour pour Dieu qui me sanctifie. L'accent est mis sur moi qui sers Dieu.

Dans une approche de foi, c'est l'amour de Dieu pour moi qui me sanctifie. L'accent est mis sur Dieu que je sers.

Un livre qui déborde d'amour et de foi.

158 pages, 12,95\$

MÉDIAS  
SYMBOLES ET STYLES  
D'APPRENTISSAGE

par Yolande Tremblay

Voici un ouvrage de première importance pour les enseignants, surtout pour ceux et celles qui ont à mettre les élèves en contact avec les divers médias.

L'auteure veut donner à son lecteur une meilleure compréhension de l'univers des médias de communication et d'expression dans l'enseignement: une façon de bien intégrer le monde de la micro-informatique qui envahit l'éducation.

Théorie et pratique se retrouvent en rapport constant tout au long du volume

126 pages, 12\$

yolande tremblay

médias,  
symboles  
et styles  
d'apprentissage



Éditions Bellarmin  
8100, boul. Saint-Laurent  
Montréal (Québec) Canada  
H2P 2L9 — Tél.: (514) 387-2541

---

# relations

octobre 1986 2,50\$ no 524

## SOMMAIRE

---

### face à l'actualité 227

Le pardon avant les négociations (F.T.) — L'Oncle Sam et la première pierre (J.-P. R.) — Le courage de la cohérence (G.T.) — Le dimanche, encore possible? (J.H.)

---

### dossier 231

Julien Harvey	Après le Synode, une Église sans classes?	232
André Beauchamp	Quelques repères	233
Jean-Marc Gauthier	Petit lexique à l'usage des laïques qui s'ignorent	237
Marie Gratton-Boucher	Dans l'Église, du pouvoir pour pouvoir	239
FORUM	Les laïques, objet ou sujets du Synode?	243

---

### dépêches 246/254

---

### articles

Pierre-Yves Boily	Une politique familiale	247
Yves Lever	Le Sacrifice et Thérèse	249

---

### lectures 251

---

Conception de la page couverture: Anik Lafrenière

## DEUX SOIRÉES RELATIONS

### LA MODE DU DÉCLIN (soirée spéciale)

Le film *Le déclin de l'empire américain* pose un diagnostic sévère sur notre société. Relations vous invite à participer au débat: est-ce que le désenchantement, ou en positif la quête de sens dans le privé, est devenu l'idéologie dominante qu'une génération privilégiée nous a imposée?

Le lundi 6 octobre, de 19h30 à 22h00

à la Maison Bellarmin, 25 ouest rue Jarry, Montréal. L'entrée est gratuite.

### L'ÉGLISE ET LES LAÏQUES

Le prochain Synode nous appelle à réfléchir aux relations entre les laïques et notre Église. Quels sont les défis de l'avenir? Comment les laïques d'aujourd'hui ont-ils déjà entrepris de les relever?

Nos invités: Kathryn Anderson, André Charon, François Lafortune et Hélène Pelletier-Baillargeon.

Le lundi 27 octobre, de 19h30 à 22h00

Courrier de la deuxième classe; enregistrement no 0143. Port payé à Montréal.  
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal H2P 2L9